



ÉTATS GÉNÉRAUX DES FESTIVALS ET DES SALONS DU LIVRE

**20
23**

**Mars
Acte 1**



**La Sofia aide chaque année
près de 300 festivals et salons
du livre grâce à son action culturelle.
Au travers de ses États généraux
des festivals et salons du livre,
elle réaffirme tout son soutien
à cet écosystème et sa volonté
d'œuvrer à sa pérennisation.**

Cécile Deniard, présidente de la Sofia, traductrice

« Quand la Sofia a été fondée au tournant des années 2000 par des auteurs, vite rejoints par des éditeurs, il n'était pas écrit que l'action culturelle prendrait au sein de ses activités l'importance qu'elle a aujourd'hui. La Sofia a été créée avec pour vocation de percevoir et redistribuer le droit de prêt en bibliothèque aux auteurs et aux éditeurs. Est venue s'y ajouter la gestion du droit de copie numérique pour les ayants droit du livre. C'est dans ce cadre que 25 % des sommes perçues pour la copie privée numérique du livre doivent être, de par la loi, affectés à l'action culturelle, et que nous reversons ainsi des sommes aux acteurs de la vie littéraire.

Modestes en 2012 (125 dossiers pour 1,3 millions d'euros), les financements de l'action culturelle ont pris de l'ampleur (400 dossiers retenus en 2022 pour 5,5 millions d'euros) et font aujourd'hui de la Sofia un acteur très important du financement de la vie littéraire. Les trois quarts des dossiers que nous approuvons soutiennent des salons, festivals et rencontres littéraires dans leurs diversité et singularité.

La commission d'action culturelle est devenue un observatoire où nous avons vu évoluer les modèles, se diversifier les propositions de rencontres avec le public, se généraliser la rémunération des auteurs pour leurs interventions. Non seulement nous avons accompagné cette obligation de rémunération, mais nous l'avons initiée et promue puisque c'est en 2013 que nous en avons fait une condition de notre

soutien, suivie en 2021 de l'obligation de signature, en amont de la prestation, d'un contrat avec les auteurs. En 2022, nous avons également œuvré à la rémunération des auteurs pour les dédicaces BD en apportant un tiers des sommes et en mettant en place une plateforme qui permette concrètement au système de fonctionner.

En 2019, nous avons créé un grand prix Sofia de l'action culturelle pour saluer chaque année quelques-unes des actions les plus exemplaires.

Après quinze ans d'action culturelle et trois ans de crise sanitaire qui nous ont amenés à repenser nos modèles, nous avons conscience plus que jamais de la vitalité et de l'importance de ces manifestations. Dans le même temps, des menaces sont apparues sur la pérennité de leurs financements. C'est pourquoi nous avons jugé que c'était le moment pour se réunir, discuter des modèles et de la place que ces manifestations littéraires doivent prendre dans la cité. Notre ambition pour ces deux jours : contribuer à faire avancer les réflexions, à mieux faire connaître les lieux et les acteurs de nos manifestations littéraires, à répondre à quelques questions et à ouvrir davantage de pistes, à susciter des rencontres, à donner des envies, et surtout à convaincre chacun de l'intérêt de se mobiliser pour faire vivre ce magnifique tissu de manifestations littéraires. »

Arnaud Robert, vice-président de la Sofia, éditeur

« La Sofia est probablement la seule instance interprofessionnelle administrée en parfaites parité et concorde par les auteurs et les éditeurs de livres, une caractéristique qui se retrouve pleinement dans la commission d'attribution des aides. Une autre particularité réside dans le fait que, pour la copie privée, une partie des droits perçus n'est pas directement reversée aux auteurs et éditeurs mais permet de financer nombre de projets et de manifestations littéraires.

Pour les éditeurs, c'est un moyen de venir soutenir ce canal essentiel de promotion de la lecture, des auteurs et des livres, que sont, avec les autres acteurs de la chaîne du livre, les festivals et les salons. C'est également un merveilleux observatoire pour prendre conscience du tissu extrêmement dense et vif des événements soutenant le livre en France et réaliser à quel point ces événements reposent d'abord et surtout sur l'investissement humain, la passion et, parfois même l'abnégation de certains.



C'est le message essentiel pour moi de ces États généraux que de mettre en valeur ces énergies et de permettre aux responsables de tous ces projets de se retrouver, d'échanger, de s'entraider, et peut-être même de se fédérer. C'était un service qu'il fallait vous rendre ».

Pierre Mainguy, DGMIC, ministère de la Culture

« Festivals et salons du livre font sans conteste partie de la vie littéraire. Ils sont devenus aujourd'hui un formidable lieu de transformation de la relation entre les lecteurs et l'auteur, d'irremplaçables passeurs entre le public et les écrivains, autour de l'idée que la rencontre précède ou prolonge la lecture, acte le plus souvent solitaire. Ce sont des moments de partage et d'échange où le texte prend chair. Ils ont également pour atout de fédérer et de mobiliser autour de leur projet l'ensemble de la chaîne du livre (librairies, éditeurs, bibliothèques, auteurs).

L'État a accompagné ces évolutions des salons en festivals, tant sur le plan financier, via le CNL et les DRAC, que sur le plan social et fiscal. Les critères du soutien public ont également évolué pour accompagner cette mutation, notamment autour de l'obligation de rémunération des auteurs intervenant lors de ces manifestations.

L'État a d'ailleurs pris récemment de nouveaux engagements pour soutenir encore davantage, en complémentarité des aides du CNL, l'organisation des manifestations littéraires qui ne peuvent aujourd'hui bénéficier des aides de l'établissement public mais dont les actions, au niveau plus local ou régional, contribuent également à stimuler l'économie du livre, à soutenir la présence des auteurs et du livre sur tous les territoires, à favoriser les rencontres avec tous les publics.

Le ministère de la Culture se réjouit donc de l'organisation de ces États généraux, qui sont l'occasion de discuter, d'échanger, de se rencontrer, mais aussi peut-être d'imaginer des solutions pour demain et de faire entendre votre voix à travers les réseaux déjà existants ou en cours de création. »

LE LIVRE VIVANT

ou les manifestations littéraires

Alors que je préparais l'ouverture de ces États généraux, je me suis demandé en bonne élève ce qu'on pouvait entendre par manifestation littéraire... et il m'est revenu une question que me posent très souvent les lecteurs, en particulier les plus jeunes : rêviez-vous d'être autrice quand vous étiez enfant ? Je leur réponds toujours non, petite fille j'aurais voulu être détective, infirmière, championne de ski, exploratrice, j'aimais écrire mais être autrice... quelle idée ! D'ailleurs autrice, ça n'existait pas. Des auteurs, dans mon village de Châteauneuf-de-Grasse, je n'en ai jamais vu avant de publier, des autrices n'en parlons pas, même si du fait de sa proximité sonore avec le prénom « Annie », j'ai toujours soupçonné qu'Enid Blyton devait être une femme. L'auteur était un homme, généralement vieux, souvent mort, figé en portrait peint, plus rarement photographié, dans mes manuels scolaires. Je cueillais les livres sur les étagères comme des pommes sur un pommier, sans idée de ce qui les avait placés là. **Et si ma réponse**

étonne souvent les jeunes gens, c'est notamment parce que, depuis vingt ans, dans un monde où l'oeil est hégémonique et où seul existe ce qu'on peut voir, les manifestations littéraires ont rendu les auteurs et autrices de livres, proches, parlants, mouvants, visibles : bref, vivants. Ils ont un corps et une voix. Une manifestation littéraire, c'est une incarnation du livre, de la langue, des artisans qui la travaillent... une preuve irréfutable de leur existence.

Ces manifestations ont une histoire extraordinaire. Je me souviens de mes premiers salons, il y a vingt ans. Ils avaient lieu essentiellement dans de grandes villes et au moment des rentrées littéraires. Ils avaient pour figure centrale le chapiteau, accueillaient d'impressionnants convois d'auteurs et prenaient pour beaucoup la forme de dédicaces géantes. Des vitrines, en somme, qui avaient quelque chose d'une grande animalerie où les auteurs s'exposaient derrière

des tables, qu'on observait de loin, qu'on osait parfois approcher, qu'on saluait éventuellement et même, à qui on pouvait demander un coup de griffe sur la page d'un livre en plus d'une photo souvenir... j'exagère, quoique... Je me rappelle sans regret ce chaos quelquefois joyeux, mais aussi les grandes suées qu'ils occasionnaient aux beaux jours, et les bronchites chroniques que provoquaient leurs courants d'airs. On n'était pas malheureux, mais on s'ennuyait un peu. La dédicace, par chance, est surtout devenue la conclusion d'échanges tellement plus riches.

Aujourd'hui, une manifestation littéraire, c'est avant tout une possibilité de rencontre et d'interaction. Avec un univers, une parole qui dévoile les coulisses de la création, rend palpable le lent travail de l'écriture, ses doutes, ses intentions, ses surprises – ce qu'aucune intelligence artificielle ne pourrait donner à entendre. La publication de livres a considérablement augmenté depuis quinze ans, l'offre de divertissement culturel est pléthorique et le temps de lecture de chacun reste limité, le livre a beau résister à la tempête, il est donc non seulement primordial de nourrir la curiosité des lecteurs acquis, mais aussi de créer du désir pour la lecture. Du désir chez les

jeunes, dans les établissements scolaires, les centres sociaux, les associations, auprès des publics empêchés par un handicap, la vieillesse, la maladie, une relation douloureuse à la langue, et même auprès des non-lecteurs, personnes analphabètes dans les foyers et les prisons - et à ce titre je tire notamment ici mon chapeau au festival Hors Limites dont le travail admirable maille tout le département de Seine-Saint-Denis. La cité, c'est cette population complexe et belle. Elle est dans les villes et leurs périphéries, dans la ruralité, dans les montagnes, dans les îles. J'ai vécu cette expérience, la plus précieuse qu'un écrivain puisse raconter, de la première fois où un lecteur m'a confié : « *Grâce à vous, j'ai lu mon premier livre.* » Mon lecteur s'appelait Christophe, il avait 45 ans, c'était à Zinc de livre, à Vendôme, un salon qui n'existe plus mais qui a désormais le visage de Christophe tenant *La note sensible* entre ses mains, il venait de commencer cette aventure de la lecture, qui n'a pas de fin. Il passait par là, il a vu du monde, il a tendu l'oreille, il a saisi une conversation entre deux auteurs sur une petite scène, il s'est arrêté ; depuis vingt ans nous continuons à nous écrire, et surtout, il continue de lire. J'écoutais vendredi dernier l'émission « *Le téléphone sonne* » sur France Inter, qui posait la question de savoir comment

Conférence inaugurale

par **Valentine GOBY**

Autrice



donner envie de lire. Professeurs, journalistes, membres de jurys littéraires n'ont à mon grand étonnement pas une fois évoqué les manifestations littéraires. C'est que Christophe n'a pas été appelé à témoigner. Tous les Christophe. **La manifestation littéraire n'accueille pas seulement mais elle oeuvre, elle est mobile, audacieuse, généreuse, volontaire, ne répond pas seulement à un besoin, mais le suscite ou le révèle.**

Je suis admirative, et pour tout dire émue, devant l'extraordinaire diversité des salons et festivals. L'imagination qui s'y déploie pour permettre la rencontre avec tous les publics : ceux dont l'action est perlée sur toute l'année ; les saisonniers comme Partir en livre autour de la littérature jeunesse, l'été ; et d'autres circonscrits à un week-end. Il y a les généralistes, les spécialisés sur un secteur du livre, quelques-uns proposent des traversées thématiques (Littérature et journalisme à Metz, Littérature et géographie à Saint-Dié, Littérature et musique à Deauville). Ils programment des entretiens littéraires, des ateliers d'écriture, des spectacles croisés où le texte se tisse à la danse, à la musique, à la peinture, à la photographie ; des lectures publiques, des bals littéraires, des jeux, des quizz, des courses d'orientation, des escape games, des joutes poétiques, des performances et de véritables parcs d'attraction comme le spectaculaire Livrodrome destiné à la jeunesse. À Murmure du monde, dans les Hautes-Pyrénées, j'animerai une randonnée écrivante ; à Narbonne, au salon du livre, je peux évoquer un roman en glissant sur l'eau à bord d'une péniche ; à Toulouse, offrir une lecture dans une église désacralisée ou un musée ; à la Réunion, grimper

sac au dos jusqu'aux îlets des cirques pour rencontrer des classes de poche ; à la Maison de la Poésie à Paris, on propose des siestes acoustiques. En Franche-Comté au festival des Petites Fugues, par un mois de janvier glacial, j'ai parcouru en voiture, deux semaines durant, un territoire rural à raison de plusieurs centaines de kilomètres par jour, et je me souviens que dans les villages où nous arrivions trempés et grelottants, le poêle de la salle des fêtes était allumé quatre heures avant notre arrivée, et nous échangeons, nos haleines fumantes dans la tiédeur toute relative, avec des assemblées magnifiques où cohabitaient des quasi-centenaires, des familles, des bébés, et même des chiens. Il arrivait m'a-t-on confié que des habitants se déplacent à ski de fond parce que les routes étaient impraticables. Les manifestations littéraires, c'est Étonnants Voyageurs à Saint Malo dont les centaines d'auteurs invités de France et de l'étranger offrent une programmation vertigineuse à un public venu de tout le pays, et c'est aussi l'association Lucioles dans les Corbières qui organise, au milieu des champs, un concert littéraire au foyer municipal de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, repeint à neuf pour la fête. Les manifestations littéraires, ce sont désormais, depuis la pandémie, des captations audiovisuelles et des podcasts, qui ne remplacent aucunement la rencontre réelle mais qui ont permis de dilater l'espace et le temps. Ce qui me réjouit toujours, c'est le collectif chaque fois mis en place. Communes, départements, régions, bibliothèques, associations, institutions locales ou nationales travaillent ensemble et accueillent les événements, et toute la chaîne du livre de l'auteur au libraire, souvent renforcés

par d'impressionnantes équipes bénévoles. **J'aime quand la littérature fait lien, fait expérience, j'aime aussi que le texte soit pré-texte à plus grand que lui.**

J'ignore le poids économique précis de ces manifestations mais j'ai des yeux pour voir, des oreilles pour entendre. Il est certain que les libraires y tiennent parce que les livres s'y vendent, non au seul moment des événements mais aussi en amont et en aval grâce à la communication qui les accompagne. Pour ma part, je ne peux oublier qu'en 2020, feu le rapport Racine notait que 68 % des artistes-auteurs déclaraient des montants de droits inférieurs à 1 000 euros, et que **ces manifestations ne comptent pas pour rien dans la possibilité qu'elles leur donnent de vivre, du fait des rémunérations désormais largement mises en place, auxquelles le militantisme des organisations d'auteurs n'est pas étranger, de même que les exigences des financeurs tels que le Centre national du livre et la Sofia.** Les dispositifs de résidences qui les précèdent quelquefois ont aussi leur importance, et les projets promis à naître dans la suite de ces rencontres : des livres à plusieurs mains par exemple (je pense notamment aux quatre volumes du roman U4, un énorme succès qui leur doit il me semble de précieux moments d'échange), ou encore des recueils collectifs (j'avais grâce aux salons fondé le collectif d'auteurs L'Écrit du Cœur, dont Gallimard Jeunesse a publié les livres solidaires). Des professeurs, bibliothécaires, animateurs d'associations, d'hôpitaux, d'instituts médicaux-éducatifs se rendent sur les salons et des programmes d'interventions commencent là, au pied d'une scène littéraire ou devant un

stand. **Les manifestations littéraires, c'est un revenu pour les auteurs et de l'avenir à partager.**

Évidemment, le modèle économique est complexe. Peut-être fragile, car essentiellement assis sur des subventions. Les communes et collectivités territoriales en particulier sont confrontées à des choix difficiles en période de restrictions budgétaires et d'inflation, nous les voyons pour partie se retirer des financements et c'est un crève-cœur. La question des fonds propres se pose, et peut-être celle du maintien de la gratuité ou d'un rapprochement avec le modèle des festivals de musique, de photographie, de cinéma. Il y a quelques jours dans Le Point, je lisais que la Cour des comptes se penche sur les financements des festivals (plus de 7 000 en France dont 70 % des financements sont absorbés par le spectacle vivant) ; elle propose de conditionner davantage les aides à des exigences de création et de démocratisation culturelle... **Une réflexion est à l'oeuvre, et l'enjeu est de taille car la place du livre dans le paysage culturel est en France une exception formidable, que bien des auteurs étrangers nous envient.**

Mais une autre question se pose, moins évidente et cependant cruciale : celle de l'évolution du métier d'auteur. Écrire, c'est donc le début de l'aventure, s'exposer fait partie du parcours. Par ailleurs, participer à une manifestation littéraire, ce n'est plus seulement, et depuis longtemps, et de moins en moins, tenir un stylo sous un chapiteau. C'est parler en public, débattre mais aussi lire à voix haute, s'ouvrir à des projets impliquant d'autres artistes, se mettre en scène, animer



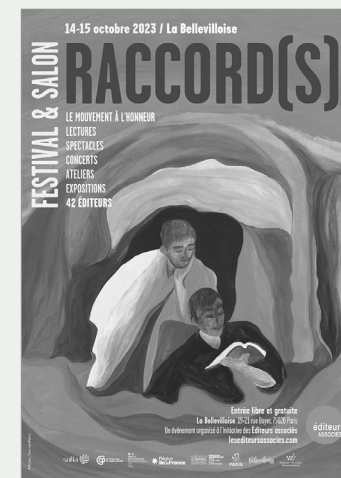
des ateliers participatifs... Quelquefois, la médiation de l'éditeur a même totalement disparu et l'auteur directement contacté gère son agenda d'interventions et en informe sa maison d'édition. Est-ce encore le métier d'écrire ? Quel abîme entre l'exigence de solitude qu'implique l'écriture et les compétences de jeu, de communicant, de débateur, de pédagogue qu'exigent les manifestations aujourd'hui ? Des formations ont vu le jour concernant la prise de parole et la lecture publique, l'animation d'ateliers d'écriture, mais il faut bien avouer que si ces activités sont souvent passionnantes, elles sont aussi chronophages, et surtout mobilisent bien d'autres ressources que celles nécessaires à la création littéraire. Si j'étais petite fille aujourd'hui, je rêverais peut-être d'être autrice parce que j'aurais une chance de rencontrer une écrivaine vivante à l'école, à la bibliothèque, ou sur la place de mon village, mais je ne pourrais me figurer que ce métier requiert aussi des compétences de transformiste.

Aussi, et sans atténuer l'enthousiasme qui m'anime, je crois important d'être vigilant à ce que ces manifestations, paradoxalement, n'invisibilisent pas l'auteur. Le livre est le cœur battant de ces fêtes, ce liber de l'Antiquité, qui est la partie vivante de l'écorce

sur laquelle on a longtemps écrit ; c'est la création, le travail patient de la langue dans l'ombre qui les rend possibles et les justifie. L'auteur n'est ni comédien, ni clown, ni conférencier professionnel, ni animateur culturel, il a le droit à la maladresse, à la fatigue, au bégaiement, à l'introversion, au malaise en public.

Je crois au caractère essentiel des manifestations littéraires pour tenir le livre vivant, visible, accessible, mais je sais nécessaires aussi la solitude, le retrait, le silence, le droit de disparaître. C'est cet équilibre de funambule entre d'une part la création lente, silencieuse, et d'autre part l'échange et le partage que nous les autrices et auteurs devons rechercher, avec la complicité de ceux qui font vivre nos livres auprès de tous les publics, sur tous les territoires.

Valentine Goby



En ouverture des débats, Emmanuel Négrier, directeur de recherche au CNRS, directeur du CEPEL et de la revue *Pôle Sud*, ainsi que Mathilde Rimaud et Françoise Geoffroy-Bernard, du cabinet Axiales, ont successivement présenté deux études permettant d'établir un tout premier panorama des festivals et salons du livre en France.

FESTIVALS, TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

La présentation d'Emmanuel Négrier s'appuie sur une étude menée en 2018-2019 sur l'ensemble des festivals, qui porte sur toutes les disciplines artistiques et aborde les multiples aspects de ces festivals, et sur la réalisation plus récente d'une cartographie nationale des festivals en partenariat avec France Festival et le DEPS (ministère de la Culture). Ont ainsi été recensés près de 7 300 festivals, dont 12 % sont des événements littéraires (un peu moins de 900).

La nécessaire cartographie des événements littéraires

Cartographier les festivals permet notamment d'attester la fin de l'exception festivalière, de se poser la question, face à un risque de banalisation des événements, de ce qui fait la singularité de chacun, ou encore de ne pas se focaliser sur les seuls grands événements, qui ne composent que 5 % de l'ensemble de l'offre festivalière. La cartographie permet également de documenter

la diversité des festivals, les causes qui ont motivé leur création ou les valeurs qui leur sont associées.

Les festivals littéraires se distinguent par le fait qu'ils sont encore plus récents (40 % ont été créés dans la dernière décennie) que les autres festivals (33 % en moyenne). Le monde des festivals se renouvelle et s'amplifie sans considération des alertes de crise qu'on lui présente assez régulièrement, quelle que soit la région concernée.

Désormais, seuls 33 % des festivals se situent l'été et seulement 14 % pour les festivals littéraires, avec des écarts selon les régions (prévalence notamment du paradigme festival dans les régions du sud).

Les festivals littéraires apparaissent systématiquement comme la troisième discipline artistique la plus représentée (en nombre de festivals) dans toutes les régions,

à l'exception de la Corse et de l'Occitanie (où ils occupent la quatrième place), mais surtout de l'Ile-de-France où les festivals littéraires interviennent en dernière position. « *Sans le savoir ni même parfois le vouloir, les événements littéraires participent à l'aménagement littéraire et culturel du territoire* », souligne Emmanuel Négrier. La présence des festivals littéraires est d'ailleurs d'autant plus prégnante que le territoire dans lequel ils s'inscrivent est rural. Les festivals littéraires sont à 70 % des festivals à moins de 5 000 participants en termes de public, inférieurs en cela aux autres festivals, notamment de musiques actuelles ou de spectacle vivant. La cartographie permet toutefois de mettre en relief l'importance de ces événements modestes mais nombreux sur l'ensemble du territoire.

La singularité des manifestations littéraires

Les festivals littéraires se déroulent sur un plus grand nombre de lieux différents que les autres festivals, proposent un nombre plus important de « sessions » (rencontres, lectures publiques) mais avec un nombre d'artistes invités plus faible, et sur un nombre de jours moins important.

Le budget des festivals littéraires est quatre fois moins important que la moyenne des budgets des autres festivals (41 % d'entre eux ont un budget inférieur à 20 K€). À noter cependant que sur l'ensemble de leurs dépenses, la part des dépenses artistiques (52 %) est plus importante que pour les autres festivals, les autres postes (administration, technique, communication...) étant à l'opposé inférieurs à la moyenne constatée dans les autres secteurs.

Deux autres caractéristiques singulières concernent les festivals littéraires : d'une part, alors que 80 % des festivals sont gouvernés par des associations à but non lucratif, les festivals littéraires sont à plus de 30 % directement gérés par la puissance publique ; d'autre part, le poids que représentent les fonds publics dans les finances est nettement plus important pour ces festivals littéraires (61 % contre 47 % pour les autres festivals).

S'agissant des équipes, les festivals littéraires ont, comme les autres festivals, recours de façon extrêmement importante au bénévolat.

Enfin, il convient de souligner la féminisation de la direction des festivals. Sur l'ensemble des festivals, la direction est féminine pour 30 % d'entre eux alors qu'elle l'est à 40 % pour les festivals littéraires, et cette direction est mixte dans 23 % des cas contre 25 % pour les festivals littéraires.

La « festivalisation » des événements littéraires

En conclusion, Emmanuel Négrier note que « *les événements littéraires sont complètement dans la tendance de festivalisation la plus contemporaine, en manifestant à la fois ces logiques de renouvellement en termes d'âge, d'extension en termes temporel et de saison, et de renouvellement au regard de la sociologie de leurs directions, mais présentent pour autant des singularités de ressources, de genres, qu'il conviendrait d'examiner plus en détail* ». Parmi les pistes qui restent à explorer, il cite notamment la question de la connaissance des publics, la réflexion sur les motivations qui président à la création d'un festival, ou encore la problématique de la portée sociale et territoriale des festivals.

UN TOUT PREMIER ÉTAT DES LIEUX DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

Le cabinet Axiales a réalisé, à la demande de la Sofia et dans la perspective de ces États généraux, un premier état des lieux des manifestations littéraires, dont les principaux résultats sont présentés par **Mathilde Rimaud** et **Françoise Geoffroy-Bernard**. Cette recherche, effectuée sur un ensemble de ressources croisées (étude du CNL, étude du CNRS, études du ministère de la Culture et données recueillies auprès des OGC, des régions et de la FILL), dénombre 1 500 manifestations littéraires, avec une prédominance de la moitié sud de la France.

Dynamisme et pluralité des manifestations littéraires

On observe tout d'abord une forte dynamique de création de nouvelles manifestations : la majorité ont moins de dix ans (sauf Grand Est et Nouvelle-Aquitaine), voire moins de cinq ans dans certaines régions (PACA, Bretagne). Les manifestations sont portées très majoritairement par une association (70 %) ou par des collectivités locales et, parfois, directement par des bibliothèques. Ce sont principalement des manifestations « généralistes » ou de littérature générale (30 à 45 %) et, en deuxième ou troisième position selon les régions, des festivals jeunesse ou bande dessinée (15 à 25 %). Elles se déroulent le plus souvent hors période estivale.

En termes de fréquentation, 80 à 90 % affichent moins de 5 000 visiteurs, dont la moitié de 1 000 à 5 000 et l'autre moitié, moins de 1 000. Le budget est inférieur à 20 K€ pour 50 à 65 % des manifestations, avec un nombre d'auteurs invités de trente en moyenne (médiane à vingt). La rémunération des auteurs est présente dans 65 à 75 % des manifestations recensées.

Les manifestations sont gratuites pour 80 à 90 % d'entre elles (sauf certaines activités ou ateliers spécifiques) et sont subventionnées pour 90 à 97 % d'entre elles. Dans ce cadre, les subventions publiques représentent au moins 60 % du budget global ; les fonds privés, qui concernent 35 à 65 % des manifestations, ne représentent que 10 à 15 % du budget. Les ressources propres peuvent constituer jusqu'à 20 à 30 % du budget. Quelques-unes font également appel à du financement participatif.

Françoise Geoffroy-Bernard présente également les premiers travaux menés par le cabinet Axiales en Nouvelle-Aquitaine pour parvenir à une cartographie qualifiée des festivals et salons, qui ont conduit à identifier quatre catégories de manifestations littéraires au regard de trois critères principaux : fréquentation (< 1 000, 1 000 - 3 000, 3 000 - 5 000, > 5 000), budget (< 20 K€,

20 - 50 K€, 50 - 150 K€, > 150 K€) et nombre d'auteurs invités (10 - 20, 20 - 30, 30 - 50, 50 - 100). Ces travaux ont également permis d'identifier des familles ou typologies de manifestations (« structurantes », « ancrées », « singulières »...), qui se rapprochent de celles identifiées par l'étude du CNRS (festivals « emblèmes », « grands formats », « marques », « petits formats »...).

L'importance des financements publics

Un gros tiers des financements viennent des communes et intercommunalités. État et régions sont les deuxièmes financeurs, suivis des départements. « *Les manifestations littéraires sont probablement sur l'ensemble de la chaîne du livre le maillon intégrant le plus grand nombre de financements croisés provenant de l'ensemble des échelons institutionnels.* » Une partie des aides est aussi apportée sous la forme de mise à disposition de personnel, de prêt de salles, de véhicules, etc. La majorité des subventions versées par les communes restent en dessous de 5 000 euros mais peuvent toutefois atteindre des montants très importants (jusqu'à 100 K€). Et les financements ne sont pas liés à l'implantation territoriale, en tout cas jusqu'à 500 K€ d'aides cumulées ; au-delà de ce seuil, il s'agit de manifestations ayant lieu en métropole urbaine ou périurbaine.

Le financement des collectivités est d'autant plus important que c'est un des critères d'accès aux aides du CNL (en plus du rayonnement et d'autres partenariats, de la présence d'un conseiller littéraire et d'une existence de deux ans minimum). DRAC et organismes de gestion collective (Sofia, Scam, CFC, ADAGP...) sont d'autres financeurs potentiels. Certaines manifestations sont d'ailleurs devenues « des professionnelles

de montages financiers multi-partenariaux ». Les montants moyens d'aide se situent autour de 10 K€ pour les DRAC (pour une vingtaine d'aides par région), les régions (une quarantaine d'événements soutenus sur chacun des territoires) et la Sofia (360 manifestations aidées), autour de 25 K€ pour le CNL (100 événements soutenus), un peu moins de 5 K€ pour les autres OGC (à l'exception du CFC avec près de 20 K€ en moyenne et 12 événements aidés).

Une formidable vitalité mais une extrême fragilité

En synthèse, le cabinet Axiales constate plusieurs tendances très positives : la création de nouveaux festivals et salons qui renforcent le maillage culturel et associatif, l'importance des manifestations pour tous les acteurs de la chaîne du livre en tant que lieux et moments privilégiés d'une plus grande transversalité pour la filière, un phénomène de « festivalisation » qui passe notamment par une hybridation croissante avec d'autres genres artistiques, d'autres lieux et de nouveaux partenariats, y compris hors culture, le développement d'activités en dehors de la période de la manifestation (actions pédagogiques, résidences, contenus numériques...), une professionnalisation croissante (programmation, communication, budgets, mécénat...) et, enfin, une volonté de regroupement (réseau ou coopération), parfois encore informel, entre festivals de même thématique pour faciliter échanges et bonnes pratiques.

Mais il est rappelé aussi les signes d'une fragilité importante et croissante de ces festivals : une fausse stabilité du nombre total d'événements (les disparitions de festivals, notamment du fait de la Covid, sont masquées par les créations), le nombre important de manifestations très jeunes et encore

fragiles (budget faible, fréquentation modeste) qui ont un besoin encore plus fort d'accompagnement, une part majoritaire de très petites manifestations reposant presque exclusivement sur des équipes bénévoles ou des bibliothécaires, pour lesquels la manifestation s'ajoute à leur activité quotidienne, ou encore la complexité pour les organisateurs de croiser des objectifs à la fois artistiques, sociaux, culturels et territoriaux (attirer un public nombreux autour d'une programmation créative sans forcément bénéficier de têtes d'affiche).

Un modèle économique en question

À cela s'ajoutent, d'une part, un taux de subvention particulièrement élevé, qui repose sur des collectivités territoriales elles-mêmes fragilisées et, d'autre part, des modalités de financement volatiles, qu'elles soient publiques (soutien politique) ou privées (relations interpersonnelles). Enfin, « *l'augmentation du nombre de manifestations peut induire une forme de concurrence qui favorise le saupoudrage des aides* », souligne encore le cabinet Axiales.

Il convient de plus de mettre en parallèle de recettes en stagnation sinon en baisse, parfois aléatoires et qui ne seront pas compensées par le mécénat privé (qui demande savoir-faire et temps long), une forte inflation des coûts (énergie, location de stands...) et des contraintes (sécurité, mesures sanitaires). Et de s'interroger sur la question de la gratuité des manifestations dès lors qu'aucune corrélation n'est observée entre gratuité/billetterie et fréquentation des manifestations, comme sur la nécessité de mutualisations entre les événements pour, par exemple, pouvoir faire circuler les productions des festivals.

Enjeux et travaux

S'agissant des enjeux, **Françoise Geoffroy-Bernard** et **Mathilde Rimaud** pointent notamment la nécessité d'une cartographie nationale permettant, sur la base d'une typologie homogène des événements, de faciliter l'observation et peut-être de conditionner les aides de façon plus cohérente et concertée. Elles soulignent également la nécessité d'échanges plus réguliers entre organisateurs et financeurs, la nécessaire prise en compte des enjeux de parité, d'accessibilité et d'écoresponsabilité, et questionnent la notion de « manifestations exemplaires » dont les exigences ne sont pas toujours tenables pour les petites et moyennes manifestations. Enfin, il conviendrait d'ouvrir le chantier de la professionnalisation et de la formation continue des équipes permanentes, comme celui du recrutement et de la fidélisation des équipes bénévoles. Le manque cruel d'études sur les publics, les non-publics et la fréquentation des festivals, est également noté.

Mathilde Rimaud conclut en rappelant que « *ces premiers résultats ne constituent qu'une étape vers un panorama des manifestations littéraires. La variété des manifestations, des enjeux et des territoires se lit à travers les chiffres présentés, même s'ils méritent d'être précisés afin de mieux accompagner sur le terrain l'ensemble des manifestations dont Valentine Goby a redit l'importance pour que vive le livre partout en France* ».

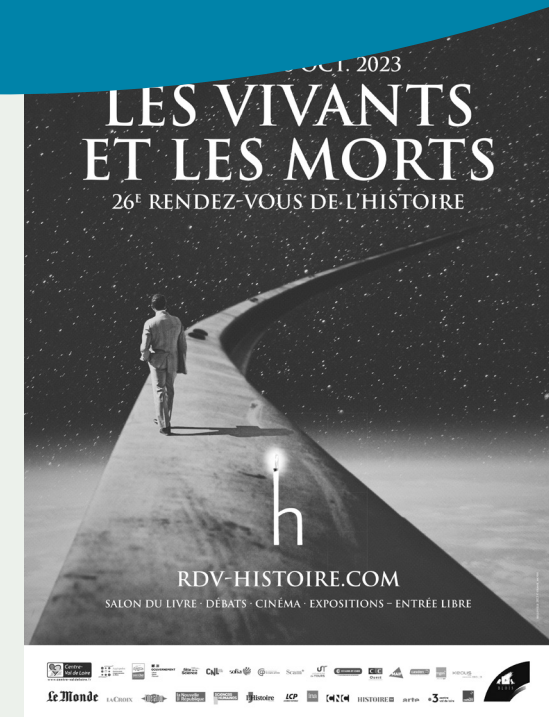
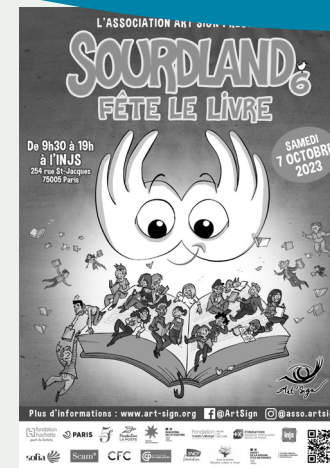
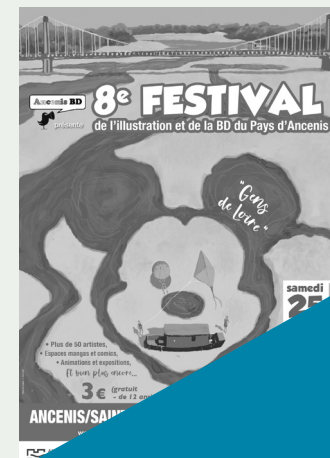


Table 1 ronde

LA DIVERSITÉ DES FESTIVALS ET SALONS DU LIVRE

Olivier CHAUDENSON,
Président de Relief (Réseau des événements
littéraires et festivals), Maison de la Poésie,
Les Correspondances de Manosque

Delphine HENRY,
Déléguée générale de la FILL (Fédération
interrégionale du livre et de la lecture)

Pascal MÉRIAUX,
On a marché sur la bulle, Les Rendez-vous
de la bande dessinée, Amiens

Amélie PLANÇON,
Présidente de la Fédération
des salons et fêtes du livre de jeunesse,
Salon du livre jeunesse de Troyes

Serge ROUÉ,
Agence Faits et Gestes

Accompagner la «festivalisation» des salons du livre

« Le fait marquant de ces quinze dernières années est l'émergence des festivals, qui a donné une plus forte inventivité dans les manifestations littéraires, commence **Olivier Chaudenson**. Les salons se sont d'ailleurs éditorialisés et festivalisés et ont introduit dans leur modèle des temps de lecture, d'ateliers... Jusqu'au Salon du livre de Paris qui, en déménageant, se renomme Festival du Livre. »

« Cette bascule du livre en scène a aidé à populariser puis imposer la rémunération des auteurs, dès lors qu'ils sont invités pour une activité artistique et non plus seulement une signature », se réjouit le président de Relief,

réseau constitué depuis 2005 (plus d'une soixantaine d'adhérents en 2023) autour de la question de la rémunération des auteurs et des animateurs, des questions de programmation, de médiation et de professionnalisation – toutes priorités exprimées dans le manifeste publié en 2008. Le réseau Relief favorise ainsi les échanges de bonnes pratiques entre petits, moyens et grands festivals, qui pour autant gardent tous, autour d'un tronc commun de valeurs, leurs singularités artistiques.

S'inspirant à sa création dans les années 90 des valeurs de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Fédération des salons et fêtes du livre de jeunesse regroupe

aujourd'hui plus de trente structures. Elle soutient, informe, forme des structures parfois petites et bénévoles. « Grâce notamment à la Sofia, nous avons pu engager une personne cette année pour accompagner les structures en difficulté (subventions en baisse, coûts supplémentaires...) », précise la présidente **Amélie Plançon**.

La Charte nationale des manifestations littéraires publiée en 2019 par la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) prolonge et amplifie ce mouvement. « Outil d'accompagnement, elle explicite les recommandations de l'interprofession et affirme la place centrale de la manifestation littéraire dans l'écosystème du livre », détaille **Delphine Henry**, déléguée générale de ce « réseau d'acteurs des politiques du livre en région ».

L'ancrage des festivals dans les territoires

La festivalisation a fait évoluer la manifestation littéraire en l'allongeant dans le temps et dans l'espace et a permis un maillage territorial. « Au sein de notre fédération, toutes les structures ont un deuxième événement dans l'année, souligne **Amélie Plançon**. L'activité de médiation s'appuie de plus en plus sur de nouveaux lieux (musée, centre culturel, école de musique) et participe de la politique publique. » Le festival est vécu « comme un aboutissement ». « On est parfois aux avant-postes de la décentralisation », confirme **Serge Roué**, fondateur de la société Faits et Gestes qui accompagne l'organisation de festivals (*Le Marathon des mots*, *Le Goût des autres*, *America...*). « Avec les métropoles, on passe d'une ville à 37 communes. Il faut alors

travailler en complicité avec les autres manifestations du territoire. »

Dans les Hauts-de-France, l'ancrage des Rendez-vous de la BD à Amiens est important depuis 1996 grâce à une « action de médiation qui est arrivée assez rapidement », observe **Pascal Mériaux**. La manifestation rayonne désormais toute l'année et occupe à plein temps quinze personnes, dont six au service éducatif pour 838 journées d'interventions en 2022. « La médiation est ce qui doit rester si tout doit s'effondrer. »

À l'aspect culturel de soutien à la création, à l'événementiel, s'ajoute ici une dimension sociale, civique, citoyenne des projets. « L'articulation avec le politique est-elle primordiale pour passer à l'action ? » demande **Yann Nicol**. **Pascal Mériaux** acquiesce : « Absolument, la prise en compte par le politique de la dimension sociale du livre et du rôle que peut jouer la bande dessinée pour éviter le décrochage avec la lecture a été décisive ; l'articulation avec le politique est un outil essentiel de stabilisation – en termes de financement, notamment – mais qui peut parfois aussi être un élément de déstabilisation. »

Delphine Henry rappelle l'importance de pouvoir aboutir à une cartographie raisonnée des manifestations littéraires en France, qui donnerait à voir son implantation sur tout le territoire et son extrême diversité. **Amélie Plançon** pointe d'ailleurs que, dans bien des communes, sans la multiplicité des petits salons du livre jeunesse, il n'existerait souvent aucun événement culturel.

Table ronde

Modération Yann NICOL

Directeur de la Fête
du livre de Bron

La manifestation littéraire au cœur d'un écosystème

Pour **Serge Roué**, « *Le point de départ, c'est la programmation, la place de l'auteur et de l'éditeur, et bien sûr celle du public. Il n'est pas toujours évident, au-delà des énergies et des volontés des acteurs, de trouver les moyens financiers pour le faire, mais le livre doit rester au centre des politiques publiques* ».

Le festival doit aussi accompagner, dans le temps événementiel qui est le sien, le travail de diffusion du livre porté tout au long de l'année par les autres acteurs, au premier rang desquels les libraires, qui sont d'ailleurs bien souvent « *les premiers partenaires au long cours de la manifestation* ». Un avis partagé par **Pascal Mériaux** : « *Sans le libraire de bande dessinée qui a ouvert au moment de la création du festival, nous n'aurions pas eu nos premiers bénévoles, et il est aujourd'hui devenu un véritable partenaire culturel tout au long de l'année.* »

Olivier Chaudenson rappelle que « *de toute façon, les événements littéraires sont dans la chaîne du livre. On est au service de l'auteur, on lui donne la parole, mais on est aussi désireux d'éclairer le travail que fait l'éditeur et d'emmener les gens au livre. Et tous ces formats de rencontres, de lectures, de lectures musicales, ce n'est pas fait pour se substituer au livre, c'est fait pour donner envie d'y aller* ». Les spectacles, les rencontres, les lectures conduisent à l'augmentation des achats de livres.

Delphine Henry revient sur la période de la COVID qui a justement « *permis* » de rap-
peler « *à quel point les manifestations litté-
raires sont vitales pour l'écosystème « chaîne*

du livre » (auteurs, éditeurs...) et pour le ter-
ritoire avec lequel il interagit ». « *Les festivals
ont été très bien accompagnés pendant cette
période par les collectivités, les partenaires
financiers comme le CNL et la Sofia, et toutes
les équipes ont été très inventives pour imagi-
ner d'autres formes qui perdurent d'ailleurs
aujourd'hui* », précise **Olivier Chaudenson**.

Élargissement des publics

« *L'élargissement des publics est bien sou-
vent la première préoccupation d'un festival.
Comment faire venir un public plus nombreux,
plus varié ?* souligne **Olivier Chaudenson**.
*La forme festivalière qui investit la ville, qui
intègre d'autres disciplines artistiques, comme
la musique, peut venir atténuer la peur que
renferment pour certains les mots « littéra-
ture » ou « poésie ».* » S'il existe des creux
démographiques contre lesquels on ne peut
agir, il observe en revanche « *une réelle diver-
sification, un vrai brassage social* ».

La mixité sociale et l'élargissement du pu-
blic sont au cœur de l'action de **Serge Roué**,
qui aide les manifestations à se renouveler.
« *C'est une stratégie de réinvention en perma-
nence, des formes, des thématiques qu'il faut
croiser.* » Effets de génération, moments de
vie. « *Tout le monde n'est pas toujours dans
la même salle, mais des publics différents se
juxtaposent en fonction d'intérêts différents
et se mélangent parfois.* »

Pour **Pascal Mériaux** « *C'est une question
cruciale et peut-être la motivation ultime d'un
festival. Permettre la rencontre entre toutes
ces oeuvres formidables et un public qui ne
les connaît pas, n'en détient pas les clefs. Le
non-public, c'est notre public principal. On*

*va le chercher avec les dents : places gratuites
pour un événement gratuit (!), exposition in-
teractive dans les galeries marchandes, jeu de
28 cartes à collectionner dans les commerces
et puis sur le festival* ». **Sergé Roué** et **Olivier
Chaudenson** insistent sur le fait que « *la dy-
namique festivalière et la diversité des festivals
font qu'on peut programmer, au-delà des têtes
d'affiche dont on a besoin, des auteurs plus
discrets, des auteurs de premiers romans et
qu'on peut leur assurer un public important* ».

Pour **Amélie Plançon**, la question pour les
festivals jeunesse est peut-être moins celle
d'une mixité sociale et générationnelle,
qui est déjà très présente, que celle de l'ab-
sence de mixité au sein de la direction de
ces festivals.

Pérenniser le fonctionnement des manifestations

Développement durable, écologie, parité sont
des enjeux d'avenir pour les manifestations,
mais avant cela se pose la question de leur
pérennité. Érosion des subventions, aug-
mentation des coûts, inflation, contraintes
pesantes réduisent la marge pour la création
artistique. Le risque existe de voir des événe-
ments se « *scléroser* », voire disparaître. De
l'importance d'avoir aussi plus de visibilité
et d'assurance sur les possibilités de finan-
cement à moyen et long terme.

« *Nous avons réussi un premier stade de ma-
turation et de professionnalisation, analyse
Olivier Chaudenson. La rémunération des
auteurs est advenue, nous arrivons peu ou
prou à financer nos programmes, mais il reste
très difficile de financer le fonctionnement des
équipes qui organisent.* » Militantisme, mi-
crostructures, contrats au rabais, temps par-
tiel... Une précarité systémique paradoxale
au regard des missions très professionnelles
attendues : « *Organiser, communiquer ou dé-
velopper de la médiation demande des com-
pétences. Programmer est un métier.* » Un
des enjeux de ces États généraux, ajoute-t-il,
« *c'est reconnaître qu'un festival littéraire ce
n'est pas un petit truc peu coûteux qui peut
être organisé par des gens qui ont un peu de
temps libre* ».

Pour **Pascal Mériaux**, « *si la lecture est une
grande cause nationale éternelle, alors il faut
véritablement s'en donner les moyens* ». Il in-
siste sur le fait que la dynamique collective
enclenchée par les États généraux du livre est
la voie à suivre « *Nous avons un poids cultu-
rel, social, symbolique, collectif, économique
qu'on ne regardait pas parce qu'on était coin-
cés dans nos tranchées, que vous avez com-
mencé à déterrer, à faire émerger en montant
vos fédérations respectives et que nous allons
nous-mêmes prolonger par la création pro-
chaine d'une fédération des festivals de bande
dessinée. Si quelque chose doit émerger d'ici,
c'est la continuité, la durabilité et la capaci-
té à faire entendre cette voix cruciale du lieu
de l'interprofession, du lieu de la chaîne du
livre qu'est typiquement le monde des mani-
festations littéraires.* »

Table 2 ronde

QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ?

Florian AUBIN,
Quai des Bulles, Saint-Malo

Gérard HALIMI
Faites des livres, Saint-Junien

Gauthier MORAX
Le Livrodrome

Caroline OUDART
Directrice d'Interbibly,
Au Fil des Ailes, Grand Est

Sébastien ZAEGEL
Hors Limites, Seine-Saint-Denis

Mutations des pratiques et « bénévoles professionnels »

« Comment ça va ? » À la première question de **Guénaël Boutouillet**, la période de la COVID, qui « a mis à mal la chaîne du livre », revient immédiatement en mémoire. Sans nier une période douloureuse, **Florian Aubin** de *Quai des Bulles* à Saint-Malo en tire un « enseignement positif ». Le festival BD et images animées s'est tenu en octobre 2021 grâce à une mutation des pratiques (expositions urbaines, accrochages extérieurs) qui perdure en 2023.

En Seine-Saint-Denis, « un des territoires les plus gravement touchés par la COVID », le festival *Hors Limites*, s'est tenu « différemment, en distanciel, grâce à son réseau de 36 bibliothèques ». Captation de live stream, réalisation de podcast, vidéo... « L'association

a rempli sa deuxième fonction d'instance de formation », détaille **Sébastien Zaegel**, qui obtient grâce à ce volet des moyens de fonctionnement (DRAC, Ile-de-France, CNL, Sofia).

Deux ans après, en revanche, l'essoufflement de ces nouvelles pratiques audiovisuelles chronophages rappelle le rôle essentiel des équipes des bibliothèques dans la tenue du festival : « Ce serait impossible de le financer sans tous ces apports en nature des bibliothèques qui nous suivent », reconnaît **Sébastien Zaegel**. « Le festival *Hors Limites* tient énormément, dans son financement et son fonctionnement, au temps de travail que toutes les directions des bibliothèques participantes acceptent de dédier à la tenue de la manifestation. »

Un statut ambigu de « bénévoles professionnels », commente **Guénaël Boutouillet**. Qui renvoie à ce qui est difficilement valorisable. Le fait de faire coopérer des professionnels sur leur temps de travail et avec les moyens de leur travail est un élément difficile à chiffrer et qui ne permet pas d'estimer le coût effectif d'un événement comme ce festival ». Du côté d'Interbibly, la directrice **Caroline Oudart** n'organise le festival *Au Fil des Ailes* « que tous les deux ans » pour préserver les équipes et leur permettre de mener leurs autres missions.

L'engagement des politiques

À Saint-Junien, le festival *Faites des livres*, très engagé au sein de son territoire, refuse même le principe du salariat : « Les bénévoles craignaient d'être dépossédés de leur festival », explique le président. Il fêtera bientôt les dix ans de cette manifestation, née par accident alors qu'il était principal adjoint d'un collège. « À l'entrée en 6^e, 25 % des enfants étaient non-lecteurs. Il fallait faire quelque chose. » De dix auteurs, le festival est passé à quarante auteurs et trente illustrateurs. Malgré la situation financière délicate des collectivités, **Gérard Halimi** reste confiant : « Saint-Junien est une ville communiste depuis 1905. Le festival a une histoire et un engagement qui fait qu'on trouve des partenaires facilement. Ils ont compris l'enjeu : aider ces enfants en grande difficulté à devenir des citoyens éclairés. »

Un manque de visibilité sur les financements

Pour autant, il devient parfois difficile de faire contribuer les collectivités, constate

Gauthier Morax, beaucoup moins serein. Avec le *Livrodrome*, « fête foraine littéraire », le directeur artistique change de territoire une dizaine de fois par an... et de partenaires financiers. Le projet est « coconstruit avec des acteurs des villes étapes ». Il observe des fonctionnements très différents selon les collectivités, qui ne facilitent pas le montage des projets. Il intervient avec l'association Plateforme Culture en tant que prestataire, mais n'a pas « les moyens de salarier une personne sur cet événement ».

« Les festivals sont des projets qui ne sont jamais vraiment arrêtés et peuvent nécessiter des moyens supplémentaires », ajoute-t-il. Le festival peut manquer de visibilité sur son coût réel et aussi sur sa capacité de financement. « Les subventions et financements sont remis en question tous les ans », abonde **Florian Aubin**. « Sur nos 41 partenariats actifs, seuls quatre ont signé des engagements pluriannuels. Il faut sans cesse retourner convaincre. Rien n'est jamais gagné. Parfois l'engagement arrive après la manifestation. »

« C'est un château de cartes dans lequel chacun est lié » observe **Caroline Oudart**, qui a besoin de l'adhésion des bibliothèques pour avancer sur sa programmation, « mais elles aussi sont sous tension avec des budgets d'action culturelle contraints ». Baisse des subventions, absorption de l'inflation, mise à disposition de locaux et d'équipes qui deviennent parfois payantes... « Toutes les participations peuvent être remises en cause, nous travaillons sur un équilibre fragile. »

Table ronde

Modération
Guénaël BOUTOUILLET
Médiateur littéraire

La logique de développement en question

« La question du développement reste centrale pour les financeurs, observe **Guénaël Boutouillet**. Est-ce que cela vous aide ou vous emprisonne financièrement ? »

En 2023, le bilan est positif pour *Interbibly*. Le festival avait atteint ses limites et n'aurait pu poursuivre sa mission sans un temps partiel supplémentaire, qui a été rendu possible par l'obtention d'un financement de développement. Mais faire plus dans un budget contraint avec des partenaires eux-mêmes fragilisés devient de plus en plus difficile et parfois même contradictoire. À l'inverse, *Faites des Livres* « a atteint des limites » que le président ne veut pas dépasser « en capacité budgétaire (70 000 euros), en termes de bénévoles, en nombre de classes et d'auteurs. Il ne faut pas être trop ambitieux si on n'en a pas les moyens ».

Pour **Gauthier Morax**, « la problématique est complexe : d'un côté le développement peut être souhaité par les organisateurs mais doit faire face à des financements publics qui s'assèchent ; d'un autre côté le développement peut être imposé car il est la condition sine qua non pour obtenir de nouvelles aides ». Une situation paradoxale amplifiée par les nouveaux défis de sobriété liés au bilan carbone.

La rémunération des organisateurs de festival

« En tant que salarié, on est aussi parfois presque bénévole. Avec la précarité des statuts, chaque année, on risque de voir les personnes partir. Et, à la fin, c'est la manifestation

qui en pâtit. Pourtant les retombées économiques sont importantes pour les collectivités, le double par rapport à ce qui est donné. Je trouve ça très dur aujourd'hui », poursuit **Gauthier Morax**. « La priorité, si on avait une augmentation de budget, serait d'embaucher pour faire baisser la charge de travail et pas d'augmenter des salaires pourtant bas », confirme **Caroline Oudart**. **Florian Aubin** souligne le moment clef mais compliqué où l'on passe de zéro à un salarié.

« Inviter des auteurs, constituer un programme, en assurer le suivi, mobiliser une classe, prolonger le festival tout au long de l'année, sont autant de compétences qui demandent à être rémunérées. La juste rémunération des auteurs est la clef de voûte, mais la question de la juste rémunération des organisateurs mérite d'être posée, rappelle **Gauthier Morax**. Quelle pérennisation des postes ? Et donc quelle pérennité des festivals ? »

Quai des Bulles a fait le choix d'embaucher cinq salariés « plutôt que de chercher des prestataires, pour répondre à des développements et conserver des compétences », détaille **Florian Aubin**. Une option rendue possible grâce à d'importantes ressources propres. Sur un budget de 940 K€, 50 % proviennent de recettes internes (billetterie, boutique, bar), dont 25 % de la commercialisation des stands. Un poste a d'ailleurs été fléché sur cette partie.

Gauthier Morax insiste : « Chaque projet a son modèle économique puisque le modèle finalement se calque sur le projet. Mais il est évident qu'il n'est pas le même pour un salon

et un festival : les recettes liées à la commercialisation des stands par exemple, qui sont importantes pour un salon, sont quasi inexistantes pour un festival. »

Quelles ressources face à l'assèchement des subventions ?

« Investir dans du mobilier qu'on pourrait imaginer louer après », propose **Gauthier Morax** pour développer des ressources internes, avant d'engager la discussion sur la mutualisation. Son idée : se servir des temporalités différentes des festivals et mutualiser par exemple les locations de bureaux et des compétences administratives.

Pour **Caroline Oudart**, « être ensemble doit permettre de répondre à des défis de développement et de tenir ». Récemment, *Interbibly* s'est portée « distributeur » pour les manifestations qu'elle fédère afin « d'acquérir un logiciel de gestion pour travailler mieux », avec un cofinancement Région / DRAC Grand Est la première année. Autre idée de mutualisation : « des programmations croisées ». La directrice évoque encore les pistes du mécénat ou du financement participatif, avec l'écueil du besoin de compétences spécifiques et donc de formations.

« L'association est un moyen important pour obtenir des subventions, plus encore si elle est déclarée d'intérêt général (défiscalisation des partenaires) et qu'elle correspond aux critères d'éducation populaire », témoigne **Gérard Halimi**. « Dernière astuce » à Saint-Junien : « une tombola participative. Les enseignants gardent une partie de la recette qui permet de financer le transport scolaire en milieu rural ».

Et les festivals de demain ? Appelés à se réinventer pour aller chercher de nouveaux publics et créer de nouveaux formats, la question du modèle économique va se poser pour eux avec une acuité encore plus forte.

LA COPIE PRIVÉE : UN SOUTIEN DEVENU INDISPENSABLE

La loi impose qu'un quart des perceptions de la rémunération pour copie privée numérique, collectée et distribuée par les organismes de gestion collective (OGC), soit mobilisé pour le soutien financier à des actions de création, de diffusion, de promotion ou de formation. Ni du mécénat privé, ni une subvention publique, le « *quart copie privée* » est un soutien qui se situe un peu entre les deux et qui a pris une importance de plus en plus grande au fil des années.

Explications sur cette mécanique qui bénéficie largement aux festivals et salons du livre, ses enjeux et ses perspectives, avec **Johanna Hagège**, responsable Répertoire et Action culturelle de l'ADAGP et **Geoffroy Pelletier**, directeur de la SOFIA.

Qu'est-ce qu'un OGC ?

Les organismes de gestion collective (OGC) sont des sociétés privées dont l'activité est de percevoir collectivement des droits et de les redistribuer individuellement aux ayants droit. Ces organismes, régis par des règles de transparence très fortes, sont sous tutelle du ministère de la Culture et sous contrôle d'une commission ad hoc de la Cour des comptes.

Ces OGC peuvent être multi-répertoires (ADAGP, SCAM...) ou spécialisés sur un secteur (SOFIA, CFC). Ils peuvent représenter uniquement les artistes-auteurs ou être paritaires (auteurs et éditeurs du livre par exemple).

De quoi on parle ?

La copie privée est une exception au droit d'auteur qui existe depuis le 11 mars 1957 et qui autorise les particuliers à copier gratuitement et librement des œuvres protégées, à titre personnel et dans un but non lucratif. Face au développement d'outils permettant de copier massivement et gratuitement les œuvres – mécaniquement, puis numériquement –, il a été adopté un principe de rémunération pour compenser le préjudice subi par les artistes-auteurs sur leurs revenus. Un dispositif qui s'est d'abord mis en place en Allemagne, puis en France à partir de 1985, et qui est désormais encadré par la directive européenne sur les supports numériques.

Une partie minimale et forfaitaire est ainsi prélevée sur le prix de vente des appareils de copie numérique pour rémunérer les ayants droit. Quatre grands secteurs culturels sont concernés par la copie privée numérique : l'audiovisuel, la musique, et, depuis 2001, l'image et le texte.

Sur un montant total annuel d'environ 300 millions d'euros de copie privée numérique, 50 millions d'euros (17 %) reviennent au texte (livre, presse...) et à l'image (photographie, dessins, peintures, illustrations de livres...). Le secteur du livre, concerné par le texte et l'image, représente environ 10% de la rémunération pour copie privée numérique, soit quelque 30 millions d'euros répartis à parité entre les auteurs et les éditeurs.

Comment ça marche ?

Sur l'ensemble des droits perçus, 75 % sont reversés aux auteurs, éditeurs et artistes par l'OGC dont ils sont membres : l'adhésion à un OGC est obligatoire pour percevoir les sommes dues, mais le choix d'adhérer à l'un ou l'autre des OGC reste libre (sauf pour les éditeurs qui ne peuvent percevoir de copie privée livre qu'en adhérant à la Sofia). Les OGC ne sont pas concurrents mais complémentaires, ce qui permet de s'assurer que l'ensemble des droits dus parviennent bien à l'ensemble des ayants droit.

La loi impose aux OGC de réserver le solde (25 % des sommes perçues) au financement d'actions culturelles. La typologie des actions qui peuvent être soutenues a fait l'objet d'une clarification par décret et par circulaire. Peuvent ainsi être financées la création d'œuvres, la diffusion des œuvres, la formation et l'information des artistes-auteurs, ou encore des projets d'EAC (éducation artistique et culturelle), notamment dans les

établissements d'enseignement ou auprès des publics éloignés de la lecture.

Une aide selon quels critères ?

Des commissions réunissant des ayants droit examinent les demandes d'aide selon des critères pour partie communs à tous les OGC et pour partie propres à chacun. Parmi les critères communs pour le soutien aux festivals figurent notamment l'obligation de rémunération des auteurs et la diversité et le renouvellement des auteurs et éditeurs invités.

L'ADAGP (2,5 millions d'euros en 2022 tous secteurs culturels confondus) développe des aides directes : bourses, résidences, prix, aides à la publication d'une monographie ou à la réalisation d'une exposition, soutien aux manifestations dans toutes les disciplines. L'ADAGP n'accompagne pas les premières manifestations. Elle s'engage sur la durée et a besoin de connaître la programmation et le fonctionnement. Pour les salons du livre et les festivals, une journée professionnelle dédiée aux artistes-auteurs est obligatoire.

La Sofia (6 millions d'euros en 2022 pour le seul secteur du livre) soutient plus de 300 festivals et salons du livre par an (3,5 millions d'euros), parfois des premières éditions, de nombreuses actions d'EAC, ainsi que des actions de formation et d'information des auteurs. Outre la rémunération des auteurs selon des tarifs minimum à la journée ou à la demi-journée, la nécessaire contractualisation formalisée avec les auteurs avant la manifestation figure depuis la crise sanitaire parmi les critères de soutien.

Il convient ici de rappeler que les aides des OGC sont cumulables.

Un site internet recense, en toute transparence, l'intégralité des aides accordées par l'ensemble des OGC : www.aidescreation.org

Les effets vertueux de la copie privée et de l'action culturelle des OGC

La copie privée numérique permet à chacun de copier librement des oeuvres protégées, tout en rémunérant les auteurs de ces oeuvres et en favorisant la vie littéraire, la diffusion des livres, les rencontres avec le public. Le quart copie privée, prélevé sur le montant total de rémunération, se traduit de surcroît, via l'aide aux festivals, en rémunération complémentaire pour les auteurs qui interviennent lors de ces rencontres. Il a également permis depuis 2022 de mettre en place, en lien avec le CNL, un nouveau dispositif de rémunération des auteurs de bande dessinée lorsqu'ils dédicacent sur des salons BD.

En 2021, le quart copie privée a permis de soutenir, tous répertoires culturels et OGC confondus, plus de 12 000 actions.

Le maintien des aides aux manifestations pendant la crise sanitaire, sous condition de rémunération des auteurs invités, y compris en cas d'annulation, a permis d'assurer des revenus significatifs pour les auteurs pendant le confinement. Une partie du quart copie privée a également été mobilisée pour financer un fonds de soutien d'urgence aux auteurs les plus touchés par la crise sanitaire.

Une source de financement fragilisée

Après trois années d'augmentation, ce qui a permis de continuer à aider les mêmes

festivals et à en soutenir de nouveaux, les perceptions de copie privée ont connu un très net ralentissement dans les derniers mois de 2022 et, plus inquiétant, accusent depuis début 2023 une baisse importante (-30 %). Cette diminution significative des perceptions entraînera une diminution proportionnelle des rémunérations versées aux ayants droit mais également, mathématiquement, des sommes disponibles pour le financement des actions culturelles.

On doit donc s'attendre dans un avenir proche à un assèchement des budgets disponibles des OGC, alors que ceux des autres financeurs, en particulier, des collectivités locales connaissent déjà une diminution sensible. *« Quels seront les choix possibles, avec une marge de manoeuvre réduite, pour continuer à aider au maintien et au développement des festivals existants et à accompagner ceux qui souhaitent se créer ? »* s'interroge **Geoffroy Pelletier**.

« Régulièrement remise en question par les industriels, dont la mobilisation a conduit à une réduction des barèmes de 40 % pour les téléphones reconditionnés et de 35 % pour les tablettes, la copie privée est un droit d'auteur juste, proportionné et précieux, mais fragile. Si elle est mise à mal, c'est tout l'écosystème des festivals et salons qui est menacé », prévient **Johanna Hagège**.

Geoffroy Pelletier conclut : *« Vous avez besoin de nous, mais nous avons également besoin de vous pour préserver ce dispositif qui a démontré au fil des ans son importance pour le développement de la lecture et la diffusion du livre. »*

QUAND LA LITTÉRATURE MONTE AU PLATEAU

Charles Robinson, auteur, présente une synthèse d'une journée de réflexion intitulée « Quand la littérature monte au plateau » et organisée par le festival Concorde(s), le master de création littéraire de l'université Paris 8 et l'association Bibliothèques en Seine-Saint-Denis (festival Hors limites).

Cette question part d'un constat : le paysage de la littérature performée, ou littérature « live », est assez diffus et hétérogène. Lors de cette journée, on a zoomé sur une situation particulière (l'auteur qui vient dire son texte) pour laquelle il existe trois cas de figure :

- > L'auteur lit son livre en librairie. Il est assis à une table avec un micro. L'enjeu est de faire entendre son texte. L'objet est clair dans ses codes.
- > À l'exact opposé, l'auteur de théâtre met en scène et crée un spectacle. L'objet est assez clair pour le public, mais également en termes de financement (spectacle vivant).
- > Entre les deux, il existe une zone trouble dans laquelle on trouve, par exemple, un duo entre un auteur et un musicien, auquel on peut associer peut-être un danseur, de la vidéo, de la photographie... ces formes hybrides peuvent se jouer sur scène, ou dans des lieux publics...

Ce troisième cas constitue presque un nouveau genre, qui augmente le champ des possibles pour la diffusion de la littérature au-delà de l'objet livre. C'est la possibilité de toucher de nouveaux publics. En tant qu'auteur, c'est la possibilité de sortir de l'exclusivité de l'écriture et

du texte figé pour entrer dans une tout autre modalité de fonctionnement du texte. Mais c'est aussi un endroit très paradoxal, car l'auteur n'est pas un interprète, et ces formes sont parfois mal produites, peu répétées, peu diffusées. C'est l'émergence d'un nouveau genre, mais dans un paysage finalement peu adapté pour faire exister ces créations, que ce soit du côté du diffuseur ou du côté du financeur. L'enjeu de cette journée de réflexion était aussi de pouvoir réunir une quarantaine de professionnels couvrant tous les champs littéraires pour regarder l'objet depuis différents points de vue : auteurs, institutionnels, bibliothécaires, éditeurs, partenaires financiers, etc. Quatre tables avaient vocation à produire chacune un diagnostic et à faire des premières propositions. Quelles sont les modalités de production de ces formes ? Comment ces nouvelles formes peuvent monter en qualité ? Comment ces formes se diffusent ? Comment parler de ces formes « *performatives* » ? Une première synthèse a été réalisée et une charte a été élaborée avec une quinzaine de propositions pour essayer d'améliorer nos pratiques. Aujourd'hui il est relativement facile de financer l'écriture d'un texte. Mais ces formes ont besoin de logistique, de technique, de sortir du principe de

la bourse d'écriture pour entrer dans celle d'un budget de production. Il est alors difficile de trouver sur quoi s'appuyer pour les financer.

De nouvelles modalités de soutien sont peut-être à inventer. Un très grand nombre de ces formes sont conçues dans le cadre d'invitations ou de commandes, à l'occasion souvent de la promotion d'un livre. Mais aujourd'hui, elles sont de plus en plus une part du travail de l'auteur. Leur réalité et leur durée excèdent le temps de la promotion. Ce qui pose la question du « *one shot* ». Quelle ampleur donner à un travail qui ne vivra qu'une fois ? Comment imaginer alors une mini tournée à ces formes pour qu'elles montent en puissance, en qualité ? Il reste difficile d'intégrer au financement de ces nouvelles formes la grille de rémunération du CNL, où toutes les lignes de financement sont conçues pour la diffusion. Il serait intéressant qu'une cinquième ligne soit dédiée à la création de ces formes.

« En tant que festivals littéraires, vous jouez un rôle essentiel pour l'accueil de la littérature, sa diffusion, sa circulation. Vous êtes aussi un atout et un vecteur de possibilités pour les artistes à l'endroit de la création », a rappelé **Charles Robinson** en conclusion.

Table 3 ronde

QUELS FINANCEMENTS POUR DEMAIN ?

Laure JOUBERT,
Cheffe du service de l'Action
culturelle et territoriale, DRAC
Pays de la Loire

Sylvia LOISEAU,
Chargée de missions Création
& Vie littéraire, ALCA (Agence Livre,
Cinéma et Audiovisuel, Nouvelle-Aquitaine)

Pascal PERRAULT,
Directeur général du CNL
(Centre national du livre)

Yann QUEINNEC,
Délégué général d'Admical

Le Centre national du livre, partenaire majeur et historique

Le CNL est un opérateur majeur et historique de soutien à l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre, qui a notamment pour objectif de créer des synergies entre ces différents acteurs. Il a plus récemment ajouté la lecture grande cause nationale comme enjeu majeur de son action (résidences d'auteur en milieux scolaires, en colonies de vacances, masterclass adossées au pass Culture, en entreprise et dans les manifestations littéraires).

Le CNL finance les manifestations littéraires d'ampleur nationale à hauteur de 2,5 millions d'euros (une centaine par an). Il a de plus réservé 0,5 millions aux dispositifs Nuit

de la lecture et Partir en livre (200 dossiers retenus). **Pascal Perrault** indique que ce soutien aux manifestations littéraires rejoint plusieurs enjeux prioritaires du CNL : le soutien aux auteurs (avec une attention à la programmation de ces manifestations littéraires), le maillage territorial (avec une attention, en complémentarité avec les DRAC, à l'ancrage territorial et aux dynamiques professionnelles) et l'élargissement des publics (avec une attention à l'inventivité de nouveaux dispositifs).

Un nouveau dispositif d'aide tremplin a été créé en 2022, destiné à des manifestations innovantes, intégrées dans le maillage territorial et à la programmation ambitieuse.



Douze manifestations bénéficient ainsi d'un soutien progressif sur trois ans. Depuis mai 2022, le CNL a adopté une charte des valeurs avec trois volets : la parité hommes-femmes, la vigilance quant aux violences sexuelles et sexistes et la question environnementale. Les aides sont conditionnées à l'adhésion par les festivals à cette charte.

La politique de soutien des directions régionales des affaires culturelles

Les DRAC mettent en oeuvre en région les politiques prioritaires du ministère de la Culture. Dans le domaine du livre, leurs actions couvrent l'ensemble du champ, de la création littéraire à la lecture publique, en aidant les acteurs économiques, en particulier les libraires et les éditeurs, ainsi que les manifestations littéraires dans toute leur diversité, aussi bien les festivals que des animations hors cadre événementiel.

Laure Joubert précise les trois principaux enjeux que revêt le soutien des DRAC aux manifestations littéraires. « *D'abord, le soutien à la création littéraire, avec l'auteur au coeur de cette motivation (la mise en chair de l'écriture). Puis la démocratisation de la lecture pour sensibiliser de nouveaux publics, lecteurs et non-lecteurs. Et, enfin, l'aménagement culturel du territoire.* »

Ces objectifs se traduisent dans les critères de soutien par une attention particulière à la programmation, à la rémunération des auteurs et au respect de la chaîne du livre, mais aussi à l'élargissement du temps du

festival et des activités associées (ateliers d'écriture, résidences). Enfin, la manifestation se doit d'être structurante pour la filière, le territoire et la politique culturelle.

Parité et développement durable, sans être des critères inconditionnels, sont aussi des points de vigilance et font l'objet de recommandations.

Laure Joubert rappelle « *le rôle particulier que peuvent également jouer les DRAC pour réunir des comités de financeurs afin de prévoir les éventuelles augmentations de budgets ou pour anticiper le financement d'un emploi salarié, quand le bénévolat ne permet pas, dans certains cas, de franchir une étape de professionnalisation* ». Des complémentarités de financement sont évidemment possibles et finalement assez fréquentes : la partie « *festival* » est accompagnée par le CNL et la DRAC peut apporter une aide au fonctionnement (dont les salaires) pour des activités portées à l'année.

Les politiques de soutien répondent à une orientation nationale mais peuvent varier d'une région à l'autre, d'un département à l'autre, pour tenir compte du contexte local, du nombre de manifestations, de la diversité des actions...

Le rôle des structures régionales du livre

Les structures régionales pour le livre, dont certaines sont devenues des agences, accompagnent également l'ensemble de la filière du livre, de l'auteur jusqu'au lecteur. Pour

Table ronde

Modération Geoffroy PELLETIER
Directeur de la Sofia

ce qui est des manifestations, l'un des tout premiers enjeux de cette mission d'accompagnement est d'aider le festival à mieux comprendre et à mieux définir son projet et ses besoins.

Face à la complexité des modalités de financement, les structures régionales du livre, financées par les DRAC et les régions, constituent des relais pour informer les manifestations littéraires. En matière de financement, une de leurs missions est « d'explicitier les critères d'éligibilité », détaille **Sylvia Loiseau** de l'ALCA.

Elles informent « sur les dispositions légales, notamment la relation avec l'Urssaf artistes-auteurs » et proposent des documents ressources pour les diffuseurs (déclaration, rémunération). Enfin, elles jouent un rôle dans la mise en réseau des organisateurs et proposent des formations, notamment sur la question du mécénat.

Gratuité et mutualisation

Le modèle qui prévaut en France, c'est l'accès à la culture partout et pour tous », analyse **Sylvia Loiseau** qui ne « croit pas en une billetterie pour tous. Dans une manifestation littéraire, l'oeuvre c'est le livre. Payer avant même d'entrer pour avoir accès à l'oeuvre est problématique. La question se pose différemment quand une proposition artistique est faite ».

Vente aux enchères, billetterie partielle, chapeau, sont d'autres moyens de faire entrer de l'argent. Ou encore la rétrocession des libraires, la location de stand ou une billetterie commune pour des événements hybrides (cinéma/livre). L'étude menée par Axiales

en Nouvelle-Aquitaine démontre à ce sujet qu'il n'y a pas de corrélation évidente entre gratuité ou billetterie et importance du public présent. Pour des publics éloignés, moins familiers du livre, la question de la billetterie pourrait toutefois s'avérer un frein supplémentaire.

« Les réponses doivent s'adapter à chaque situation », pour **Sylvia Loiseau**, qui estime que des formules inventives peuvent émerger de la création de réseaux : « de l'ordre du troc de "bénévoles permanents" ou de prestataires » entre des organisations de proximité. Ou encore « des marrainages ou des parrainages pour éviter à de jeunes manifestations les erreurs des débuts ». Elle évoque également « l'expérimentation actuelle de la création d'un emploi partagé en CDI non pas sur une mais sur plusieurs structures. Cela ouvre par ailleurs des portes sur l'économie sociale et solidaire et sur le développement durable ».

Laure Joubert rappelle que les régions et les DRAC sont les premiers financeurs des structures régionales et soutiennent aussi l'ensemble de ces programmes d'information, d'assistance juridique ou de formation. Sur la « montée en puissance de la mutualisation », elle se dit réservée. « Il n'est pas facile de mobiliser des bénévoles sur d'autres projets. » Elle préfère orienter la question « sur les avantages en nature des collectivités et sur le mécénat d'entreprise. La littérature est une valeur qu'on peut retrouver dans l'entreprise ».

Le mécénat

Selon **Yann Queinnec**, délégué général d'Admical, association de développement du mécénat, la marge de manoeuvre est très

importante dans le champ du mécénat. Pour l'heure, « seules 9 % des entreprises (108 000 entreprises) sont mécènes, pour 3,6 milliards d'euros, et elles donnent dix fois moins que ce que le fisc leur permet ». Par ailleurs, ce n'est « pas une niche fiscale. Plus d'un tiers des entreprises ne déclarent pas leurs dons ».

« Le mécénat se porte bien », mais un gros travail de séduction reste à faire pour la littérature, dernière de la catégorie culture (laquelle n'arrive déjà qu'en deuxième position, après le sport).

Parmi les tendances sur lesquelles travailler : l'ancrage territorial, l'engagement des salariés (volet compétence) et le développement durable (responsabilité sociétale des entreprises). Il conseille encore d'approcher les entreprises afin de « connaître leurs enjeux de RSE », de « mélanger les genres et les disciplines et être inventif. Créer une effervescence qui attire les mécènes ».

« C'est un travail de longue haleine, qui demande une expertise et nécessite de se câbler sur la culture d'entreprise, mais qui peut aider à voir votre budget augmenter. » Émerge également le « mécénat de compétence » avec « la mise à disposition par certaines entreprises de leurs salariés sur leur temps de travail ».

Parmi les interlocuteurs identifiés pour conduire les organisateurs vers de potentiels mécènes : les collectivités, les CCI, les clubs d'entrepreneurs, les lieux de mutualisation des territoires. Quelques fondations oeuvrent déjà sur le sujet : La Poste, le Crédit Mutuel, la Fondation Jan Michalski. **Yann Queinnec** relève également le lancement

d'une plateforme de projets par la Banque Populaire dans le Sud-Ouest. Les structures régionales pour le livre et les autres partenaires financiers peuvent aussi servir d'intermédiaires entre les festivals et les mécènes éventuels, en lien possible avec Admical, qui dispense un certain nombre de formations pour les porteurs de projets.

Vers une mutation du soutien aux manifestations littéraires ?

« Le soutien aux manifestations littéraires doit-il évoluer ? Y a-t-il de nouvelles formes d'aides en devenir ? » demande **Geoffroy Pelletier**.

« Au regard de la multiplicité d'acteurs, la coordination des aides mérite sans doute d'être améliorée, ainsi que leur ciblage », reconnaît **Pascal Perrault**. Début 2023, un diagnostic territorial a été lancé sur l'ensemble du périmètre du livre et de la lecture, dont la synthèse sera présentée à l'automne. L'enjeu : identifier les participations financières, les objectifs de chacun des partenaires et « repérer les lacunes » qui peuvent exister d'un territoire à l'autre afin d'intégrer les nouveaux besoins dans les futures conventions tripartites.

Pour **Laure Joubert**, la crise sanitaire nous oblige à une évolution des conventions. « Le CNL était très centré sur la librairie. Après la crise, les librairies vont plutôt bien. En revanche, il y a d'autres acteurs davantage fragilisés par l'absence de manifestations littéraires qui ont un impact évident pour toute la filière. Auteurs et éditeurs ont notamment pâti d'un manque cruel de visibilité pendant cette période. Il y a une forte attente des DRAC pour revoir la complémentarité avec le CNL,

indique-t-elle, à commencer par la question des nouveaux entrants et de l'accompagnement des salons qui, pour répondre aussi à de nouvelles attentes du public, évoluent vers une forme plus festivalière. »

« Que les festivals ne soient pas dans les conventions aujourd'hui ressemble à une énigme », renchérit **Geoffroy Pelletier**. La question du financement des frais généraux et du financement du fonctionnement est aussi une préoccupation pour Laure Joubert : « Les DRAC et les régions ne suffisent pas. Nous avons besoin d'autres acteurs de poids

pour créer un poste salarié. C'est sur cette focale qu'il faut travailler. »

« L'ensemble des partenaires (CNL, DRAC, région, OGC, etc.) ne pourront pas échapper à la problématique essentielle des frais généraux et des salaires », conclut **Geoffroy Pelletier**. Ce sujet nécessite une meilleure coordination de l'ensemble des partenaires. « Il ne s'agira pas de tout financer ensemble, prévient **Pascal Perrault**. Cela apporterait beaucoup de lourdeurs et poserait des problèmes d'équité. Il est en effet important d'être coordonné, ce qui ne veut pas dire guichet unique. »

L'EUROPE DES FESTIVALS

La Sofia a invité la directrice de la Villa Gillet, **Lucie Campos**, à partager son expérience des festivals européens et des possibilités de partenariat. Scène littéraire internationale basée à Lyon, la Villa Gillet porte deux festivals : **Littérature live** en mai avec les grands auteurs du monde et **Mode d'emploi** en novembre autour des grands débats européens.

ROYAUME UNI Hay On Wye Hay Festival

Ce sont, sur dix jours, 500 rencontres d'écrivains, 160 000 billets vendus, 500 écoles partenaires. Un modèle fortement sponsorisé (50 %) par des entreprises mécènes, autour des débats d'idées : environnement, citoyenneté, espace public... Librairies et cafés partenaires assurent de leur côté 1/3 du financement par la vente de thé et de scones....

ÉCOSSE Édimbourg

Edinburgh Festival
Ce sont 850 rencontres, 1 200 invités, 150 000 billets vendus. Mais il vient d'annoncer une coupe budgétaire de 25 %, un rétrécissement du festival et un avenir en question.

BELGIQUE Bruxelles Passaporta

Il propose un véritable parcours multilingue sur le festival (français, flamand et anglais).

PAYS BAS La Haye Crossing Border

Il pratique un modèle « musique et littérature » où les recettes des concerts permettent de financer les interventions des écrivains.

NORVÈGE Lillehammer Norsk Litteraturfestival

Un festival de « stars » sur cinq jours, financé par les banques privées et la fondation Freehord pour la liberté d'expression. Et une billetterie à 50 € par place. « Ce qui illustre la difficile question des cachets très élevés des auteurs à l'international ».

UKRAINE Kiev Book Arsenal Festival

Fortement financé par la ville de Kiev, il continue ses activités malgré la guerre : concours d'écriture pour les adolescents, participation aux salons du livre de Prague et de Cheltenham, tenue d'une programmation à Francfort, à Vilnius et à Bologne, concours de best book design...

UKRAINE Lviv Lviv BookForum

Il s'est tenu en octobre, en pleine reprise des hostilités, en partenariat avec le Hay festival, avec des invités comme Yuval Noah Harari, Margaret Atwood, ou encore le prix Nobel de littérature 2021, Abdulrazak Gurnah.

« Comment dans le cadre de restrictions budgétaires continuer à faire de l'international, souvent même à contrecourant au regard de la transition écologique ? » s'interroge **Lucie Campos**. « Comment continuer à présenter en France la diversité de ce qu'est la littérature aujourd'hui, dont la littérature en traduction, le travail des traducteurs et l'investissement des éditeurs qui achètent des droits ? Comment continuer à inviter des auteurs internationaux ? »

Construire des programmations croisées, parfois grâce au numérique, et développer la mobilité des auteurs au sein de l'Europe constituent quelques-unes des pistes possibles de travail : une tournée européenne peut être proposée aux auteurs en collaboration avec des lieux de mobilité (festivals étrangers, maisons et salons du livre, fondations tournées vers l'international...).

« Les grands festivals étrangers font rêver avec des partenariats privés importants (banques, fondations) mais se posent les mêmes questions : le retour du public après la COVID, la venue des auteurs internationaux... La programmation sur les thèmes d'environnement et les débats de société est en revanche très porteuse sur ces festivals » souligne **Lucie Campos**, qui présente plus en détails quelques festivals internationaux emblématiques.

« Quels que soient le pays, son histoire et sa situation politique, les festivals littéraires sont nécessaires et portent une énergie particulière dans l'espace public », conclut-elle.

Table 4 ronde

LES FESTIVALS, LES SALONS ET LA CHAÎNE DU LIVRE

Marc-Antoine BOIDIN

Auteur, Vice-président du Snac (Syndicat national des auteurs et compositeurs, groupement BD), Administrateur de la Sofia, Membre de la commission BD de l'ADAGP

Nadia CHAMPESME

Librairie Histoire de l'Œil, Oh les beaux jours !

Béatrice EGÉMAR

Autrice, Coprésidente de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse

Thierry MAGNIER

Éditions Thierry Magnier, Président du groupe Jeunesse au SNE, Membre de la commission d'attribution des aides de la Sofia

Emmanuèle PAYEN

Cheffe du service Développement culturel & Actualité de la BPI, Effractions

Benoît VERHILLE

Éditions La Contre Allée, D'un pays l'autre

Le festival est vital pour les auteurs

« Les auteurs sortent d'une période de turbulences fortes, de sidération. Nous avons notamment été privés de ces rencontres qui nous enrichissent tant, des salons et surtout des festivals qui nous permettent de rencontrer notre public, commence **Béatrice Egémar**. Un public mixte », désormais, « car les enfants souvent amènent leurs parents, qui parfois sont éloignés du livre. Il faut rappeler que 25 % au moins des revenus des auteurs jeunesse sont issus des rencontres et autres activités en salon. Aujourd'hui, nous voyons bien les conditions d'exercices difficiles de ces festivals

et nous sommes très sensibles aux évolutions qui peuvent être liées à des contraintes budgétaires. Il ne faudrait pas que tout le travail de fond qui est fait autour du festival mais aussi durant toute l'année et qui porte des fruits formidables disparaisse faute de budget. » Elle s'inquiète toutefois du maintien de certaines pratiques peu vertueuses (avance des frais de transport ou d'hébergement par les auteurs par exemple), ainsi que de « l'émergence de micro-salons qui méconnaissent complètement la chaîne du livre, un phénomène peut-être lié au développement de l'autoédition. Nous tenons notamment beaucoup au rôle essentiel des libraires sur les salons ».

Marc-Antoine Boidin se félicite de la mise en oeuvre récente d'une rémunération pour les auteurs BD en dédicace, activité artistique à part entière. « Au-delà du montant de la rémunération, c'est une décision symbolique forte qui va dans le sens du respect du travail de l'auteur, la dédicace d'un auteur en bande dessinée n'étant pas la même chose qu'en littérature notamment. »

La politique éditoriale des festivals

« En tant qu'éditeur, qui plus est éditeur de taille modeste, nous avons énormément besoin des festivals et salons, dont nous sommes très proches et avec lesquels nous partageons la défense d'une certaine littérature », souligne **Thierry Magnier**, pour qui « de nombreux projets ont d'ailleurs émergé à la faveur d'une rencontre en salon. Un salon doit avant tout avoir une politique éditoriale, faire preuve de choix dans sa programmation ; ce n'est pas encore systématiquement le cas. »

Un point de vue partagé par **Benoît Verhille**, pour qui la politique éditoriale d'une manifestation littéraire est un signal fort. Il en a besoin pour faire exister un texte. « Ma capacité à appréhender le paysage des festivals, des médiations, des collectifs, tout ce qui va pouvoir m'aider dans la résonance d'un texte, dans la circulation de l'auteur, c'est déterminant. » L'idée d'une cartographie lisible des manifestations littéraires l'intéresse particulièrement. « Dans le champ littéraire de ma maison d'édition, celui de la création, de l'accompagnement, de l'émergence, on se pose immédiatement la question de la diffusion et de la médiation. Si je ne vois pas comment

accompagner un texte, je ne vais peut-être pas l'éditer finalement. » Créer des liens avec les manifestations est donc pour lui extrêmement précieux.

« Les petites structures reçoivent les auteurs, les rémunèrent au tarif Charte, mais se posent souvent la question de la programmation éditoriale. Avec plus de 6 500 sorties par an en BD, il n'est pas toujours facile pour certains petits festivals de s'y retrouver », observe **Marc-Antoine Boidin**. Il imagine un compagnonnage entre petits et grands festivals pour la construction de la programmation. « Ce serait une erreur fondamentale de penser que tous les festivals se ressemblent. Toutes les manifestations sont importantes et heureusement qu'elles existent. Il faut absolument que les petites structures puissent avoir les moyens de monter des programmes ambitieux. »

Béatrice Egémar renchérit « peu importe la taille ou l'envergure de l'événement, c'est l'état d'esprit prévalant à la création de la manifestation qui fait la différence ».

Pour une coordination en amont entre éditeurs et festivals

Benoît Verhille témoigne aussi de l'importance de « l'attention prêtée par les festivals à l'accueil des auteurs et autrices. Quand on parle de littérature contemporaine, on parle de textes mais on parle de vivant aussi. Tant qu'on n'a pas généré de désir autour d'un texte, tant qu'il n'est pas porté, il n'existe pas. »

« Mieux vaut inviter moins d'auteurs et bien les recevoir, les accompagner, renchérit **Thierry Magnier**. Sachez travailler avec eux plutôt

Table ronde

Modération
Guénaël BOUTOUILLET
Médiateur littéraire

que de faire du chiffre : 350 auteurs sur un week-end, ça n'a aucun intérêt ! » Il rappelle à ce titre « que la présence des auteurs sur les salons, c'est un investissement également pour les éditeurs et qu'il est important de les informer en amont des invitations de leurs auteurs ».

La coordination en amont entre éditeurs et festivals est une des clefs de la réussite : « connaissance du catalogue », « disponibilité des livres... ». Un mode de fonctionnement qu'a adopté la librairie **Nadia Champesme** pour le festival marseillais *Oh les beaux jours !* qu'elle a cofondé avec l'éditrice **Fabienne Pavia** (Le Bec en l'air) : « Nous faisons un vrai travail de préparation en amont avec les éditeurs et diffuseurs pour avoir la mise en place la plus intelligente possible en titres et en quantité, et travaillons en lien étroit avec les libraires qui sont présents sur le festival. »

« Plus tôt on est impliqué, mieux c'est », ajoute **Benoît Verhille**, pour qui la multitude des festivals est gage d'une diversité de points de vue et d'angles. Un sujet prégnant dans son travail qui interroge la question de la visibilité tant pour les auteurs que pour les traducteurs. Le festival qu'il a initié est consacré à la mise en valeur de la traduction. « Notre festival finalement cimente la raison d'être de notre maison d'édition. »

L'importance de l'engagement du politique

Nadia Champesme rappelle que « l'origine de la création de sa librairie Histoire de l'oeil reposait sur l'idée de défendre et promouvoir une littérature contemporaine vivante autour de rencontres avec les écrivains et de créer le désir autour du livre, dans un cadre alors plus que modeste pour la diffusion du livre à Marseille (quinze librairies et

huit bibliothèques pour 800 000 habitants en 2008) ». Puis en 2014, la ville de Marseille (Capitale européenne de la culture en 2013) a souhaité se doter d'une manifestation littéraire importante, d'ampleur nationale. Le festival *Oh les beaux jours !* s'est alors monté sur un duo libraire / éditeur, avec une vision complémentaire dans le rapport aux publics, aux lecteurs, aux auteurs et aux bibliothèques.

« Nous portons désormais trois projets : les Rencontres d'Averroès (novembre - 30^e édition en 2023), *Oh les beaux jours !* (en mai) et une action culturelle sur l'ensemble de l'année. L'engagement politique nous permet d'avoir une équipe permanente (sept personnes, dont quatre dédiées à l'action culturelle qui touche 5 000 personnes par an) et de pouvoir accompagner toute la chaîne du livre, dont sept librairies, détaille **Nadia Champesme**. Pour un libraire, sortir de la librairie pour aller sur un festival, c'est forcément très excitant, c'est un moment de rencontre avec les auteurs et les éditeurs. »

La bibliothèque, un lieu à investir

« La bibliothèque est ou était trop souvent considérée comme un angle mort dans la programmation », observe **Guénaël Boutouillet**. « Les festivals et les bibliothèques ont des relations complexes et très diverses », analyse **Emmanuèle Payen**. Trois festivals jalonnent l'année de la Bibliothèque publique d'information : « Cinéma du réel (documentaire), Press Start (jeux vidéo) et Effraction, festival littéraire (4^e édition) qui s'intéresse aux questions du réel et d'actualité, piloté par Blandine Fauré. » S'y ajoute une programmation culturelle annuelle « importante et régulière dans tous les domaines de connaissance tout au long de l'année, née dès la création de la BPI », souligne-t-elle.

« Le festival est un événement très dense et intense qui permet de faire vivre la chaîne du livre autour de nombreux partenariats. Il apporte à l'intérieur d'une programmation annuelle un élément différent dans un temps et un espace particuliers, en tension avec les résidences qui s'inscrivent dans le temps long. » Là encore, la volonté politique a été déterminante. Si l'événement est structurant dans la programmation et résonne toute l'année, il l'est aussi dans la vie de la bibliothèque, tant pour le personnel que pour le public : « Tout cela a un coût et mobilise l'équipe. Heureusement qu'on est aidé par des partenaires comme la Sofia », rappelle **Emmanuèle Payen**.

Le festival crée de nouveaux liens avec le public et permet aussi de développer des actions vers le « champ social, les établissements pénitentiaires, les publics dits empêchés... ». « Un festival est un magnifique outil, un espace de liberté, de recherche de nouvelles formes et une bibliothèque, un lieu de rêverie, de recherche, d'accueil de tous les publics. Un festival à l'intérieur d'une bibliothèque, c'est un formidable outil de développement des publics. »

Thierry Magnier souligne que « parfois, pour investir d'autres lieux (écoles, universités, musées...), on peut se retrouver face à des blocages administratifs d'horaires, de travaux, mais si vous savez donner envie, si les personnes qui travaillent dans ces lieux se sentent investies et motivées, tout à coup les portes s'ouvrent ».

La place de la BD et du livre jeunesse

Des efforts sont encore particulièrement attendus sur l'accueil des auteurs jeunesse et BD. **Thierry Magnier** regrette que la littérature jeunesse soit encore trop souvent reléguée à l'arrière-plan « loin des centres villes, avec les clowns et les ballons ». « La littérature jeunesse est une littérature contemporaine, avec des vrais livres. Les enfants ne sont pas stupides, ni niais. En littérature jeunesse, on ose et on risque. »

Un constat partagé par **Béatrice Egémar** et **Marc-Antoine Boidin**. Tous trois appellent à un décloisonnement des genres, à un mélange des thématiques, autant dans la mise en place que dans les formes imaginées pour la médiation comme « des tables rondes auteur adulte/auteur jeunesse » ou en invitant aux rencontres et aux programmes d'EAC des auteurs de BD trop souvent enfermés dans la dédicace.

À Marseille, *Oh les beaux jours !* a pris le parti de « faire pour les enfants ce qui est fait pour les adultes : beaucoup de formes amplifiées, lectures spectacles et rencontres croisées entre deux auteurs ». « Rien n'empêche le mélange des genres et le croisement des thèmes dans un festival, à l'instar de ce qu'on voit de plus en plus sur les tables des libraires. Cela dépend beaucoup de la volonté du programmeur et aussi du modérateur », souligne **Benoît Verhille**.

Plus généralement, **Thierry Magnier** appelle à « la gratuité des salons pour les plus jeunes ! On veut attirer les enfants vers la lecture et on leur fait payer le prix d'un livre pour rentrer ».

Table 5 ronde

QUELS FESTIVALS ET SALONS POUR DEMAIN

Jean-Christophe IRIARTE ARRIOLA,
Leitura Furiosa, Amiens

Alexis MAZADÉ,
Rencontres littéraires de Montmorillon

Dorothée DE MONFREID,
Autrice

Lucile PATENOTTE,
Mange-Livres à Grateloup

Axelle REDON,
Fête du livre de Saint-Étienne

Mathilde WALTON,
Le Murmure du Monde, Val d'Azun

Territoire et mutation

Un premier tour de table permet de repérer certains festivals installés en zone fortement rurale. « *Des territoires invisibles* », résume **Alexis Mazadé**, aux manettes des *Rencontres littéraires de Montmorillon*. « *Dans un contexte passionné* », il doit transformer en festival ce salon historique créé en 1990 par Régine Deforges, « *tout en restant ancré dans les problématiques quotidiennes de son territoire rural, qui subit de plein fouet les affres du libéralisme (déclin de population, fermeture de services) mais qui veut se donner les possibilités de futurs désirables* ». La thématique retenue : littérature et territoire. La méthode : intégrer des acteurs locaux pour créer des ponts entre les publics,

sans oublier les acteurs de la chaîne du livre et les partenaires (ALCA, Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine). De 120 auteurs médiatiques et hors sol, le festival est passé à 30 avec un fort ancrage territorial : un tiers sont de la région et un réseau d'une trentaine d'associations et de partenaires locaux issus d'autres secteurs (agricoles, etc.) fait désormais partie intégrante de la programmation.

Travailler sur le temps long

Des formes hybrides et plus spectaculaires sont proposées pour élargir le public, ainsi que des restitutions de projets EAC. « *L'appropriation de cette nouvelle formule*

est un vrai enjeu. C'est évidemment par une action culturelle de territoire importante qu'on arrive à mobiliser les publics ». Le long cours est essentiel aussi pour *Mange-Livres à Grateloup*, village de 440 habitants qui fête les vingt ans de son festival. « *Un salon du livre exclusivement jeunesse mais qui s'adresse à tout le monde* », détaille **Lucie Patenotte**, « *salariée unique depuis trois ans* ». Son arrivée a permis de consolider l'action annuelle du festival menée par l'équipe de bénévoles. Chaque année, dix auteurs viennent à la rencontre des élèves (deux jours) et du grand public (un jour). « *Les classes s'inscrivent en septembre. En novembre, elles savent qui elles vont rencontrer en juin. Cela permet un travail tout au long de l'année dans l'attente du point d'orgue qu'est la rencontre avec les auteurs.* »

La rencontre du public avec l'auteur est centrale pour l'ensemble des festivals présents. *Leitura Furiosa* à Amiens est né précisément « *d'une frustration, d'une non-rencontre avec le livre au Salon du livre de Paris, avec des personnes mal à l'aise avec la lecture*, explique **Jean-Christophe Iriarte Arriola**. *Nous avons cherché une autre forme de rencontre, insolite... Nous avons fédéré un groupe autour d'auteurs de la collection Syros à l'époque (polar enfant) pour écrire un texte collectif. C'est le point de départ.* » Le nom de la manifestation a attiré des auteurs lusophones. Aujourd'hui, le festival, partenaire de trois villes portugaises, compte vingt auteurs invités en France et une dizaine au Portugal, et garde « *une dimension humaine* ».

Table ronde

Modération

Marie-Madeleine RIGOPOULOS

Programmatrice littéraire

Innovation, entre émergence et tradition

Dans le Val d'Azun (Hautes-Pyrénées), *Le Murmure du monde* essaie « *d'inventer une autre façon de parler littérature* ». Son propos : l'écopoétique, discipline universitaire qui interroge l'impact de la crise environnementale sur la création contemporaine. Sa particularité : décroquer. « *Tout se déroule toujours en plein air, car la question du paysage y est absolument fondamentale. L'idée est d'amener les écrivains et le public en immersion dans une approche sensible de l'environnement, non pas simplement par les discours alarmants, mais plutôt pour réenchanter les récits d'avenir* », détaille **Mathilde Walton**.

Le curseur de l'innovation se place différemment selon l'historique des festivals. Innover quand on manque de souplesse est plus délicat. À 37 ans, la *Fête du livre de Saint-Etienne*, « *événement populaire et festif* », hérite d'une « *organisation classique. De grands chapiteaux sur les principales places de la ville et des auteurs en signature sur des stands* ». **Axelle Redon** a été choisie par « *la collectivité pour mettre en cohérence la politique de développement de lecture publique avec un travail autour de la chaîne du livre et des publics* ». Un travail qui s'inscrit dans le temps, la finesse et la discussion entre un comité de programmation constitué de libraires, de médiathécaires, de conseillers littéraires et l'équipe du festival. « *L'idée c'est de changer sans changer. La programmation est renouvelée, mais la manifestation reste généraliste. Nous souhaitons retrouver des équilibres, affirmer la place de la littérature*

Jeunesse et de la BD, donc développer le travail de médiation et de mise en avant des auteurs jeunesse dans le festival. » L'objectif étant de « favoriser le plus simplement du monde la rencontre entre le public, qui n'est pas forcément lecteur, et l'auteur ». Parti pris : chacun des 200 auteurs présents se voit proposer au moins une intervention.

Un label des auteurs jeunesse pour les festivals

La place de l'auteur jeunesse est trop souvent liée au milieu scolaire, déplore **Dorothée de Monfreid**, autrice, qui aimerait que la programmation des festivals prenne en compte « la diversité des manières de parler aux enfants. Il faut additionner les potentiels », et considère davantage l'auteur comme un soutien à la programmation.

Par ailleurs membre de la commission jeunesse de l'ADAGP, elle présente un nouveau projet pour l'accueil des auteurs jeunesse en festival, à savoir « la création d'un label des auteurs jeunesse qui sera décerné en fin d'année pour les salons pour lesquels les auteurs auront le plus voté, selon des critères très précis et objectifs. Nous souhaitons créer un effet de contagion et partager les bonnes pratiques. On est aussi en train de créer un document reprenant l'ensemble de ces critères pour qu'on puisse le diffuser au maximum et en parler avec vous. Il n'est pas question de favoriser les grands salons avec plus d'argent, les critères sont modérés, avec des coefficients. Ce que nous souhaitons, c'est créer du débat. Sachant que tout se discute, il s'agit surtout d'améliorer les choses en se connaissant mieux ».

Le développement en question

« L'innovation et la pérennisation de votre festival passe-t-elle par la nécessité d'embaucher des équipes ? » interroge **Marie-Madeleine Rigopoulos**, qui met en tension le manque de moyens et le critère de développement.

À Grateloup comme à Montmorillon, les actions à l'année vers la recherche des publics éloignés de la lecture ou pour la mobilisation d'acteurs locaux réclament du temps. « Mais les financements ne suivent pas pour nous donner les moyens de continuer sereinement », s'inquiète **Lucie Patenotte**, qui continuera à ne programmer « que » dix auteurs. À Montmorillon, « l'axe de développement soumis au CNL et à la Sofia » passe par « un réseau de médiathèques très dynamique, notre première porte d'entrée sur le territoire », explique **Alexis Mazadé**.

« Il faudrait imaginer Sisyphe heureux, réagit **Jean-Christophe Iriarte Arriola**. S'il y a des fondations solides, beaucoup de développements sont réalisables, ce que permettent des équipes permanentes. » *Leituria Furiosa* peut s'appuyer sur des partenariats récurrents depuis trente ans mais « c'est comme en amour. Il faut se prouver tous les ans qu'on s'aime. (...) Cette injonction à croître est contradictoire avec le faire artisanal et le tissage nécessaire entre les propositions de l'auteur, le territoire, etc. ».

Pour **Mathilde Walton**, dont le festival bénéficie de l'aide tremplin du CNL, « grossir » est presque incompatible avec son projet de fond, qui souhaite rester « dans un

contact à l'échelle humaine. Si j'invite plus d'auteurs, mon territoire ne pourra pas les absorber, même si j'ai un public important. Vaut-il mieux inviter quinze auteurs sur quatre jours pour faire de nombreuses interventions et ainsi leur permettre de bien gagner leur vie ou en inviter un très grand nombre pour un aller-retour rapide (...) ? ».

La proximité est aussi un axe de réflexion à Saint-Étienne. « Nous sommes déjà un mastodonte, avec des formes très construites. Notre question est de savoir comment à l'intérieur de cette grosse machinerie, nous allons laissez de la place aux partenaires du territoire, aux auteurs avec leurs envies. Nous devons réfléchir à une construction progressive pour retrouver les élans qui existent dans des événements plus petits. »

Quelles perspectives ?

À la question des perspectives ou des souhaits, les réponses sont multiples : créer un poste pérenne qui rassurerait les investisseurs pour le Val d'Azun ; faire d'Amiens un « salon de lecture », continuer à diffuser et créer des résonances avec d'autres territoires ; faire de la place pour de nouvelles propositions et de nouveaux publics à Saint-Étienne ; pérenniser les nouvelles

rencontres de Montmorillon et en permettre l'appropriation par les habitants. De manière plus générale, développer en amont avec les auteurs les possibilités de co-construction des programmes, en fonction des envies et des moyens et faire en sorte que les auteurs vivent mieux et que les organisateurs aussi sortent de la précarité.

« La question, c'est aussi combien de temps on tient avec 1 500 euros par mois pour être administrateur, comptable, chargée de programmation, agent d'entretien, responsable de la logistique... une réelle inquiétude vraiment. Si on arrivait à pérenniser ce poste et pourquoi pas à avoir quelqu'un d'autre, ce serait magnifique et on pourrait continuer à porter ce petit bout de culture dans ce coin de Lot-et-Garonne où on est quand même très éloigné des pôles culturels », souligne **Lucile Patenotte**.

Table 6 ronde

UN ENJEU CULTUREL, SOCIAL ET ECONOMIQUE POUR LES TERRITOIRES

Emmanuelle BRANDENBURGER,
Cheffe du service industries créatives, direction de la culture de la région Grand Est

Laure DARCOS,
Sénatrice / Conseillère départementale de l'Essonne

Régis PENALVA,
Conseiller culture de Montpellier Méditerranée Métropole, La Comédie du livre

Hervé RONY,
Directeur général de la Scam, Président du CFC

Des enjeux et des priorités variés

La Scam représente 12 000 auteurs de l'écrit et perçoit à ce titre une partie de la copie privée numérique du livre. C'est pourquoi elle soutient à travers son action culturelle (150 / 200 K€ d'aide par an) plusieurs grandes manifestations littéraires et accorde des bourses d'écriture. Avec la volonté de ne pas seulement être un guichet qui donne des aides, mais un acteur présent sur ces manifestations. « Question difficile et récurrente pour la Scam, faut-il continuer à n'aider qu'un petit nombre de festivals mais en le faisant bien, ou ouvrir à plus de manifestations tout aussi méritantes mais plus petites, avec le risque de saupoudrage des budgets disponibles ? s'interroge **Hervé Rony**, de surcroît face à la diminution prochaine des disponibilités de copie privée. »

Hervé Rony présente également le CFC, autre OGC partenaire de projets culturels en faveur du livre et de la presse (500 K€ pour le livre), favorisant au sein de sa politique culturelle l'EAC, la promotion du livre et la professionnalisation. Il conclut enfin sur la multiplicité des guichets « *Il existe finalement beaucoup d'OGC concernés par le secteur du livre, et c'est très bien, mais prenons le temps de nous assurer de notre complémentarité, de dessiner une véritable politique de nos aides.* »

Laure Darcos, conseillère départementale de l'Essonne (194 communes), rappelle qu'il y a vraiment eu pour le livre (au-delà de la question des librairies, commerces essentiels) « *un avant et un après Covid pour les festivals, le regard de nombreux maires ayant changé sur l'importance des manifestations littéraires, y compris les plus modestes, pour leurs territoires, pour y créer ou recréer du lien social, notamment entre les générations* ».

Table ronde

Modération Yann NICOL

Directeur de la Fête du livre de Bron

Elle souligne l'importance du contrat de filière qui permet de travailler en bonne intelligence, « *main dans la main* », avec la DRAC, même si c'est aujourd'hui plus vrai pour les libraires et les éditeurs que pour les festivals. « *Le soutien à un festival, c'est d'abord une rencontre humaine et surtout pas un guichet !* » La grande majorité des manifestations littéraires du Grand Est répondent aux exigences de la charte des manifestations de la FILL (50 manifestations sur 70).

« *La filière régionale est également un critère prioritaire pour nous, les festivals devant faire intervenir les auteurs, les éditeurs et les libraires régionaux. Parmi les autres critères importants figurent l'EAC, les partenariats, la mutualisation... le pire étant les manifestations fermées sur elles-mêmes. En revanche, la taille de la manifestation n'est pas un argument.* ». Par ailleurs, la Région a initié la création du réseau *Livr'Est* dédié à l'accompagnement, au conseil et à la formation des professionnels du livre en Grand Est. « *Le secteur du livre a la chance de réunir l'ensemble des familles politiques, de faire consensus sur son rôle essentiel pour la société et les territoires* », ajoute-t-elle.

Pour la communauté d'agglomération montpelliéraine (450 000 habitants), « *la Comédie du livre s'inscrit dans un contexte culturel très riche et foisonnant, dans lequel elle a un rôle important et complémentaire mais n'est*

Le problème pour les départements, au-delà des difficultés budgétaires, c'est qu'ils n'ont pas directement la compétence culture. En revanche, le soutien se fait à travers le maillage des médiathèques. **Laure Darcos** rappelle à ce titre que « *dès que vous êtes sur un territoire suburbain ou rural, le livre a la première place* » et note un véritable « *regain des médiathèques* » grâce le plus souvent au financement des agglomérations.

« *La Région n'est pas en premier lieu un acteur culturel, puisqu'il s'agit d'une compétence partagée avec les autres collectivités et surtout l'État* », rappelle **Emmanuelle Brandenburger**. Pour autant, la fusion des trois précédentes régions constituant aujourd'hui le Grand Est a été réussie et a permis à la fois de préserver l'existant (avec des écarts de niveau d'aide entre les trois anciennes régions qu'il convient toujours toutefois d'expliquer) et de dupliquer les bonnes pratiques de chacun en matière d'intervention dans le secteur du livre.

qu'une manifestation parmi d'autres, toutes disciplines artistiques confondues », explique **Régis Penalva**. Elle s'inscrit également dans un territoire important en matière de librairies (une vingtaine à Montpellier) et de lecture publique. La Comédie du livre s'est dès l'origine voulue comme une « fête des librairies », avec un fort enjeu économique, parfois déterminant pour l'équilibre financier des plus petites librairies. « Une stratégie de solidarité territoriale » est aussi engagée avec un rayon d'action étendu « jusqu'à l'Aude ». « Cela participe aussi d'une politique très volontariste de rapprochement d'une ville métropole avec les territoires dans lesquels elle s'inscrit : son arrière-pays, son littoral, ses voisins (Lunel, Nîmes, Alès). En allant travailler avec la médiathèque, la librairie, etc., elle alimente la vie littéraire, culturelle pour sortir d'une logique de grandes métropoles qui ont parfois tendance à écraser leur territoire. »

Laure Darcos porte une attention particulière à la place de l'EAC pour laquelle « elle souhaiterait une gestion plus paritaire entre la culture et l'éducation nationale, à travers la mise en place d'un référent culture dans tous les rectorats ». La place du livre à l'école n'est pas la même partout et entraîne des disparités entre les enfants au moment notamment où se forge ou non le goût de la lecture. Elle souligne également l'importance d'un accompagnement des élèves pour le dispositif du pass Culture.

L'implication des collectivités locales

Pour **Hervé Rony**, « l'auteur doit être au centre du festival, d'un festival attentif à la

pluralité et au renouvellement des auteurs invités, à la parité et à la diversité des publics ; l'inverse d'un festival entre soi, pour se faire plaisir, ou pour faire plaisir à monsieur le Maire. »

« Pour autant, nuance **Régis Penalva**, d'une part, les manifestations littéraires sont essentiellement financées par les collectivités territoriales ; d'autre part, si beaucoup d'élus locaux sont certes animés par la volonté de rayonnement pour la ville, ils nous encouragent à aller dans le sens de l'inventivité, de la diversité éditoriale, de l'audace artistique. Une manifestation évolue souvent grâce à un dialogue constructif entre les élus locaux, la direction littéraire et les partenaires légitimes (chaîne du livre, CNL, Sofia) ».

Emmanuelle Brandenburger confirme : « Les conditions de réussite d'une manifestation dépendent de l'implication de la collectivité. » Financièrement d'abord, mais aussi grâce à des mises à disposition de matériel, de personnel... « L'aspect humain est extrêmement important. » La difficulté réside aussi dans la multiplicité des acteurs, des financeurs. Elle encourage les porteurs de projet à réunir des comités de financeurs. « Si vous allez voir chaque financeur, la réponse sera souvent : J'en ai trente comme vous... En revanche, cela peut fonctionner si vous êtes en capacité de mettre tout le monde autour de la table, de présenter votre modèle, votre stratégie, d'explicitier vos besoins... »

Emmanuelle Brandenburger revient également sur la question épineuse du soutien aux nouveaux projets de festivals, avec un

budget d'aide disponible constant et les choix et arbitrages budgétaires difficiles qui en découlent. Elle conseille aussi de multiplier les pas de côté : « Pour les collectivités, les budgets de fonctionnement sont très tendus, et parfois il peut y avoir plus de facilité sur l'investissement. La question de la mutualisation est également extrêmement importante. À explorer également, les partenariats pour le transport, les fonds européens pour les territoires transfrontaliers... »

La convention triennale n'est pas recommandée par **Hervé Rony** qui lui reproche son manque de souplesse, notamment dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint et probablement en dents de scie. La convention tripartite n'est pas davantage recommandée par **Emmanuelle Brandenburger**, tant pour la difficulté de sa mise en œuvre que pour celle de son suivi.

Le mécénat : la vraie bonne idée ?

« On ne pourra pas continuer, collectivités locales, ministère de la Culture ou OGC, à financer ce qui existe et à faire croire dans le même temps à de nouveaux entrants que nous pourrions aussi autant accompagner leur développement, prévient **Hervé Rony**. Or le mécénat ne décolle pas en France, et pourtant il y a de l'argent dans ce pays. Cette question du financement privé, il faut la poser car elle est nécessaire et, idéologiquement, il va falloir l'accepter ».

Laure Darcos, présidente d'une fondation de mécénat pour le patrimoine, reste pour l'instant pessimiste sur le sujet après de multiples

déconvenues. Cela reste très compliqué et ne permet souvent d'obtenir que de très petites aides. « Chaque fois qu'on y arrive, c'est en raison d'un engagement très fort et interpersonnel du politique avec un chef d'entreprise », observe **Régis Penalva**. Des cellules de spécialistes de recherche de mécénat et de fonds européens naissent toutefois au sein des collectivités, avec une part d'accompagnement pour des porteurs de projets en recherche de financements privés.

Quelles attentes ?

« Nous avons créé, en même temps que le festival, un fonds de dotation », réagit depuis la salle **Maria Ferragu**, codirigeante de *Lire sur la Sorgue*. « Les festivals sont souvent portés par des associations ou des collectivités locales, or ce n'est pas forcément la structure qui peut accueillir le mieux le mécénat privé. Nous avons donc fait le choix tout de suite de créer un fonds de dotation et nous avons 80 % de financements privés et 20 % de financements publics. » Une idée saluée par plusieurs participants.

Il serait également intéressant, souligne une personne dans le public, d'interroger la place des modérateurs, qui ont un rôle primordial dans la réussite d'un festival et pour lesquels il conviendrait d'imaginer un manifeste des bonnes pratiques, et d'entamer une réflexion sur leur rémunération. Il est à cet égard rappelé que le réseau Relief propose d'ores et déjà sur son site une charte à ce sujet.

Il est important aussi lors de ces festivals de faire prendre conscience au grand public, à certains élus et même à quelques professionnels, des questions relatives à l'économie du

livre, au droit d'auteur et aux droits des auteurs. « Pousser la porte d'une librairie, d'une médiathèque, participer à une rencontre d'auteurs est aussi un acte citoyen ! »

Parmi les autres attentes exprimées, **Florence Carre** (région Occitanie) espère que ces deux jours d'échange puissent se renouveler tous les ans ou tous les deux ans et interroger d'autres thématiques comme la transmission des manifestations, la parité auteurs / autrices, la possibilité de soutenir les nouveaux projets, l'éco-responsabilité... **Leonor de Nussac** (ARL PACA) estime qu'il ne faut pas baisser les bras et qu'il convient peut-être, face à l'assèchement des budgets, d'imaginer d'autres sources de financement.

Aline Brunwasser, *Le Livre à Metz* : « On a beaucoup parlé de professionnalisation et de rémunération, surtout pour les auteurs (ce qui est légitime). Mais il faut également professionnaliser l'activité des structures, leur organisation et évidemment leur fonctionnement, le point le plus crucial. Les emplois doivent être financés dans l'enveloppe globale. C'est une question de fond, les gens ici représentent des festivals nombreux, variés, singuliers. Comment parvenir au niveau d'exigence fixé sans un socle minimum de salariés et sans mettre dos à dos salariat et bénévolat ? Ce sont les premiers États généraux - merci à la Sofia - mais sûrement pas les derniers, car il reste beaucoup de questions de cette importance à étudier. »

LE MOT DE LA FIN...

Il était important que le mot de la fin, pour ces premiers *États généraux des festivals et des salons du livre*, revienne à un auteur, en l'occurrence **Hugo Boris**, qui a accepté de partager plusieurs de ses expériences personnelles en tant qu'auteur invité à des festivals et qui concluait ainsi son témoignage :

« À une époque hyperconnectée, où l'information et la communication n'ont jamais été aussi présentes, paradoxalement ou non, la circulation des idées passe encore par la circulation des personnes. Et quoi de mieux qu'un festival du livre pour rencontrer, échanger, partager, se frotter avec les idées des autres ».

CONCLUSION

Cécile Deniard, traductrice et présidente de la Sofia, a proposé une première synthèse de ces États généraux, dont les enjeux étaient d'abord de mieux faire connaître l'écosystème de ces mille et un festivals, à travers l'ensemble de leurs partenaires, de leurs fédérations et des institutions publiques et organismes interprofessionnels qui les accompagnent, mais aussi de permettre à chacun de se situer dans ce paysage, de prendre pleinement conscience à cette occasion de son rôle essentiel dans la chaîne du livre et, enfin, de favoriser les échanges entre les responsables et les acteurs de ces manifestations et pour tout un chacun de pouvoir réinterroger ses pratiques, son modèle.

« Au cours de ces États généraux, nous avons retrouvé quelque chose d'un festival : la réalisation d'un projet porté pendant plusieurs mois avec des partenaires convaincus et le plaisir de la rencontre, des échanges, le sentiment qu'il se passe quelque chose. Nous avons eu le plaisir de réunir pendant deux jours des gens qui font vivre avec passion et intelligence des lieux de rencontre avec la littérature et avec ceux qui la font.

Deux jours de rencontres avec des gens passionnés, portés par la littérature, mais aussi aux prises avec le réel, avec des problématiques de développement - ou simplement de continuité -, de financement, de formation, de renouvellement des compétences.

Deux jours qui ont permis de redire, au-delà des différences de thématique, de territoire, d'histoire ou de taille de manifestation, l'importance culturelle, économique et sociale des festivals, pour la chaîne du livre et pour les collectivités locales, pour le développement de la lecture, pour la diffusion de l'offre éditoriale et pour la rencontre des livres et des auteurs avec les publics. Mais aussi l'extrême fragilité de ces festivals reposant sur des équipes salariées compétentes mais peu nombreuses et souvent mal rémunérées, sur un bénévolat formidable mais qui rencontre nécessairement des limites, et enfin le nécessaire soutien de tous les financements, publics (État, collectivités...) et privés (OGC, mécénat...).

À ce titre, nous avons vécu cette période bénie où nos possibilités de financement allaient croissant à mesure des demandes. Mais la situation commence à se tendre pour tous. Nous nous sommes donné une politique de grande fidélité pour vous sécuriser, tout en laissant une petite porte ouverte aux nouveaux. Malheureusement, cela devra sans aucun doute être réinterrogé. Nous aurons aussi à défendre la copie privée, à mieux faire connaître ce dispositif ô combien vertueux. Cet événement montre à quel point cette source de financement est essentielle dans la vie culturelle.

Enfin, la question du public, qui ne figurait pas dans le programme comme une thématique en soi, a finalement irrigué presque tous les débats : public, non-public, public empêché, public vieillissant, public renouvelé...

Il existe aujourd'hui un consensus autour de la défense du livre et je fais le vœu que nous puissions continuer d'échapper, ici en France mais aussi ailleurs en Europe, à toute politisation des manifestations littéraires, à toute décision arbitraire qui irait à l'encontre du développement du livre et de la lecture.

Je remercie très vivement l'ensemble de nos partenaires et l'équipe de la Sofia d'avoir permis l'organisation de ces États généraux. »

La synthèse des États généraux des festivals et des salons du livre
est une publication de la Sofia,
Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit.
31, rue de Lisbonne - 75008 Paris
Courriel : **contact@la-sofia.org**
Société civile à capital variable RCS 423 194 364 Paris
www.la-sofia.org

Directeur de la publication, rédaction : Geoffroy Pelletier
Coordination éditoriale, rédaction : Nathalie Diot
Coordination éditoriale : Nathalie Naquin
Design graphique : Valérie Micaux, Athoms - www.athoms.fr
Imprimé en France par Prim Service
Septembre 2025

La Sofia remercie tout particulièrement les modérateurs et intervenants
de cette première édition des États généraux
et les équipes de la Maison de la Poésie de Paris
qui a accueilli cette journée.
L'événement est disponible en vidéo sur www.sofia-egfsl.org

Soutenu
par



sofia



31, rue de Lisbonne
75008 Paris
www.la-sofia.org

design: www.athom.fr

 la culture avec
la copie privée

@dagp
Pour le droit des artistes

CFC
SAVOIR
PARTAGER
LES
SAVOIRS

LaScam*

Fill
FÉDÉRATION
INTERDISCIPLINAIRE
DU LIVRE
ET DE LA LECTURE

RELIEF

Réseau
des événements
littéraires et festivals

de la
maison poésie
scène littéraire

Soutenu
par


MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

CNL
CENTRE
NATIONAL
DU LIVRE

LA FÈDE DU LIVRE
JEUNESSE
SAVOIRS & FÊTES